

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 16 octobre 1925

## Sommaire :

Stockholm, réflexions d'un catholique  
Réponse au R. Père Charles  
L'impossible socialisme  
Le siècle d'Autun

Comte Gonzague de Reynold  
Fernand Deschamps  
G. K. Chesterton  
Paul Cazin

Les idées et les faits : Chronique des idées : La VI<sup>e</sup> semaine universitaire catholique,  
Mgr J. Schyrgens. — Société des Nations.

## La Semaine

♦ Locarno!... Etats-Unis d'Europe!... Paix!  
Sécurité! Confiance! Travail!

Oui, tout cela est possible à deux conditions :

1<sup>o</sup> Que les Alliés d'hier (d'hier, puisqu'à Locarno il n'y eut plus deux camps, mais une fraternisation européenne) ne fassent pas une politique qui attire l'invasion comme le gouffre appelle le torrent...

Et pour cela, il faudrait réformer profondément nos démocraties politiques qui affaiblissent les peuples et incitent les Etats forts à abuser de leur force ;

2<sup>o</sup> Que l'Europe, non seulement ne se déchristianise pas plus avant, mais au contraire, retourne à Dieu, à son Christ et à son Eglise.

Sans cela, on aura beau proclamer la Paix, il est impossible que la tranquillité de l'Ordre s'établisse sur ce désordre essentiel et radical : une Europe apostate.

♦ Notre ministre des finances songe à stabiliser provisoirement le cours des changes et à garantir ainsi le commerce et l'industrie contre une instabilité qui les paralyse et leur nuit gravement.

Le problème financier est fonction du problème politique. Si le Gouvernement éconómise, empêche des gaspillages socialistes, a une politique saine et forte, c'est-à-dire inspire CONFIANCE, un assainissement financier est possible.

Mais l'instabilité de notre politique intérieure, la menace d'expériences socialistes coûteuses, risquent d'empêcher M. Janssen de réaliser ses plans.

Et alors, à quoi auront servi les trois milliards qu'il emprunte à l'étranger, si ce n'est à aggraver ce à quoi on voulait remédier ?

Politique d'abord!...

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim

(Tél. : 220,50; Compte chèque postal : 489,16)



# GRANDE MAISON de BLANC

MARCHÉ-AUX-POULETS

NOUVEAUTÉS ÉLÉGANTES

BRUXELLES

## NOUVEAUTÉS D'HIVER

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

MANTEAU, fait par tailleur, velours de laine givré, pure laine, garni godets. fr. <b>185</b>	ÉCHARPE très souple, colombia loutre, travaillée en bandes, doublée soie. fr. <b>125</b>	EXCEPTIONNEL. Notre série de Gilets ou Caleçons, laine naturelle, pour hommes. La taille moyenne : fr. <b>18</b>	OTTOMAN laine givrée, haute nouveauté. Larg. 1 <sup>m</sup> 40 Le mètre : fr. <b>32</b>
MANTEAU très élégant en breitschwang, entièrement doublé. fr. <b>265</b>	PALETOT laine pour dames, dessin Jacquard, cols et parements genre fourrure. fr. <b>99</b> Pour jeunes filles fr. <b>75</b>	CHEMISES pour HOMMES madapolam devant souple à plis. fr. <b>19.50</b> et <b>14.50</b>	ÉCHARPE crêpe de Chine ou tricot soie fantaisie. fr. <b>29</b> et <b>19.50</b>
ROBE-MANTEAU très belle serge pure laine, garni plis. fr. <b>95</b>	SACS POUR DAMES véritable marocain, garni glace et bourse, nuance noire ou nègre fr. <b>33</b>	CHEMISES DE NUIT pour Hommes, flanelle blanche, garni col et galon. fr. <b>22.50</b> et <b>16.50</b>	TOILE DE SOIE lavable, toutes nuances. Larg. 0 <sup>m</sup> 80 Le mètre : fr. <b>10.50</b>
MANTEAU FILLETTE velours de laine, pure laine, garni plissé de côté, fr. <b>89</b> Le manteau haut 0 <sup>m</sup> 65 5 fr. augmentation p <sup>r</sup> taille.	GANTS chevreau fantaisie pour dames, crispins perforés La paire : fr. <b>14.75</b>	CHAUSSETTES LAINE pour Hommes, broderie formant rayures. La paire : fr. <b>4.50</b>	CRÊPE CHINOIS armuré pure soie. Larg. 1 <sup>m</sup> Le mètre : fr. <b>32</b>
MANTEAU LOUTRE COLOMBIA belle qualité, entièrement doublé. fr. <b>395</b>	GANTS TRICOT pure laine pour dames. La paire : fr. <b>7.90</b> et <b>5.90</b>	CHEMISES NUIT Kimono pour Dames flanelle extra, garni galon. fr. <b>13.90</b>	EXCEPTIONNEL DRAPS TOILE MIXTE ourlets à jours échelle. Le drap : fr. <b>35</b> 1 <sup>m</sup> 80 x 2 <sup>m</sup> 75.
PANTOUFLES « Babys » poil de chameau extra. Du 18 au 24 fr. <b>5.75</b> Du 25 au 29 fr. <b>6.75</b>	PANTOUFLES POUR DAMES velvétique imprimée, doublée flanelle. Du 35 au 41 fr. <b>9.90</b>	COUVRE-PIEDS beau satin simili, toutes nuances, intérieur Kapock. 1 <sup>m</sup> 30 x 1 <sup>m</sup> 10 fr. <b>75</b>	LINGE DE TABLE damassé blanc. La serviette : fr. <b>3.90</b> 1 <sup>m</sup> 60 x 1 <sup>m</sup> 60 1 <sup>m</sup> 60 x 2 <sup>m</sup> 50 19 La nappe : fr. <b>32</b>
MOLLETON DES PYRÉNÉES pour deshabillés et pyjamas Largeur 0 <sup>m</sup> 80 Le mètre : fr. <b>7.90</b>	GILET LAINE POUR DAME joli dessin armuré. fr. <b>39</b>	FILET noué pour store et ameublements. Mailles 0 <sup>m</sup> 01 Largeur 2 <sup>m</sup> 50 Le mètre : fr. <b>10.50</b>	MOUCHOIR batiste fine, ourlets jours et initiale brodée main. Le mouchoir : fr. <b>0.95</b>

DEMANDEZ NOTRE FEUILLE  
D'OCCASIONS SPÉCIALES

A QUALITÉ ÉGALE  
TOUJOURS MEILLEUR MARCHÉ



## Institut SAINT-BONIFACE

82, rue du Viaduc, 82, à Ixelles

Externat

Internat

Demi-Pension

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital . . fr. 100,000,000

100,000 Parts de Réserve . . fr. 250,628,393

Total . . fr. 350,628,933

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 300 villes et localités importantes du pays.

## ÉTABLISSEMENT

DES

## SŒURS DE NOTRE-DAME

Rue de l'Empereur, 13-15, ANVERS

École moyenne. — École normale primaire préparatoire au diplôme officiel d'institutrice. — Régime flamand. — École normale moyenne préparatoire au diplôme officiel de régent. — Régime flamand et wallon.

Section des langues germaniques ; Section littéraire ;  
Section scientifique ; Cours d'enseignement supérieur.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

## Application générale de l'électricité

## A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines

BRUXELLES

STAVELOT

## Institut SAINT-REMACLE

COLLÈGE ÉPISCOPAL

Humanités anciennes et modernes. Section préparatoire. Internat. Cours d'agriculture subsidié par l'État. Cours de dactylographie. Vastes et magnifiques bâtiments. Chauffage central. Éclairage électrique. Situation la plus salubre de l'Ardenne. Nombre limité de pensionnaires.

S'ADRESSER AU DIRECTEUR

## DAMES DE MARIE

Chaussée de Haecht, 66-76, Bruxelles

École normale moyenne archiépiscopale  
pour la formation de régentes avec cours préparatoires

Humanités Gréco-Latines (6 années d'études)

École supérieure pour licence et doctorat  
en Pédagogie

## ENGHIEU COLLÈGE SAINT AUGUSTIN

HUMANITÉS GRÉCO-LATINES  
- HUMANITÉS MODERNES -  
SECTION PRÉPARATOIRE

Prix de la pension : 2,100 francs

GRAND AIR — PLAINE DE SPORT

## MAISON DE MELLE, LEZ GAND

SOUS LA DIRECTION DES PÈRES JOSÉPHITES

Cours préparatoires (3 ans). — Humanités gréco-latines (6 ans). — Écoles spéciales de commerce et d'industrie (6 ans). — Cours scientifiques (2 ans).

Le plus ancien Collège d'humanités et la plus ancienne École de commerce du pays. — Vastes installations modernes ; collections scientifiques de premier ordre.

LA « MAISON » N'ACCEPTE QUE DES INTERNES

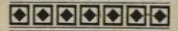
Fr. 2,000 — 2,400 — 2,700



# ODEOLA

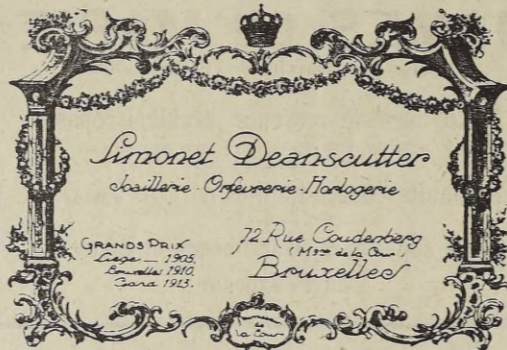
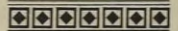
MAGASINS DE VENTE :  
14, RUE D'ARENBERG, BRUXELLES

TÉLÉPHONE B. 28.586



Est un ensemble  
merveilleux  
qui  
réunit les qualités  
les plus précieuses  
auxquelles  
on ait pu atteindre  
en fait d'appareils  
pneumatiques.

Il est incomparable  
par  
sa construction  
et  
par son rendement  
artistique.



INSTITUT DES

## Religieuses de la Providence

ET DE

l'Immaculée Conception, à Diest

PENSIONNAT ET ÉCOLE PROFESSIONNELLE  
RÉGIME FLAMAND ET FRANÇAIS

ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE AGRÉÉE  
RÉGIME FLAMAND

## REINE ÉLISABETH DAVOS-SUISSE



## TUBERCULOSE

Etablissement Belge de 1<sup>er</sup> Ordre



CHAPELLE ET SŒURS CATHOLIQUES



Renseignements et Prospectus  
FERNAND DE HOUX



# Réflexions d'un catholique

## sur le

# Congrès du Christianisme pratique

## à Stockholm

Le besoin d'unité travaille une époque obligée de tout reconstruire; mais, quand on y réfléchit, ne doit-on pas constater que l'unité religieuse est le fondement de toutes les autres? Les Églises séparées de Rome, c'est-à-dire les Églises dispersées, éprouvent de plus en plus cette impérieuse vérité. De là un mouvement de concentration que les catholiques doivent suivre de très près, avec prudence, mais avec sympathie.

Ce mouvement a commencé aux États-Unis. Si l'on en veut trouver les origines, il faut remonter aux deux grandes tendances, épiscopaliennne et presbytérienne, du protestantisme américain. La première, l'épiscopaliennne, cherche l'unité dans le dogme et la discipline, ce qui la rapproche de Rome. La seconde, la presbytérienne, par opposition à la première, la cherche dans la vie et l'action chrétiennes. De là une bifurcation aboutissant à deux formules : *Faith and Order, Life and Works* (Foi et Ordre, Vie et Œuvres). Il faut les retenir, car elles sont bien les deux thèses que discutent aujourd'hui les Églises dispersées, mais aussi elles résument la contradiction intérieure où elles se débattent, comment, il y a plus de deux siècles, l'avait annoncé Bossuet.

L'après-guerre trouva le mouvement *Vie et Œuvres* — c'est-à-dire l'Alliance, fondée en 1873, des Églises presbytériennes — fortement organisé, avec deux centres d'action, l'un aux États-Unis, à Philadelphie, l'autre en Europe, à Edimbourg. Or, l'après-guerre, ce fut un temps de détresse matérielle et morale pour les Églises protestantes, en Europe et dans les missions. Une action d'entraide s'imposait. L'Alliance presbytérienne en prit l'initiative. On se réunit, en été 1919, à Oud-Wassenaer, en Hollande, en été 1920 au Betaenberg, en Suisse. De ces rencontres sortit l'idée d'une conférence plus étendue, avec un programme dépassant les simples questions d'aide mutuelle pour s'étendre aux grands problèmes : réconcilier le christianisme avec le monde contemporain.

A ce moment intervint un fait nouveau : l'entrée en scène des Églises orthodoxes. Cette entrée comblait les vœux des anglicans, lesquels, après l'éroulement de l'empire russe, songeait à une large union de tous les évêchés séparés de Rome, sous les auspices de Cantorbury.

En 1922, le 10 août, les représentants de trente-sept

Églises européennes se rencontraient à Copenhague, avec les délégués du *Federal Council* des Églises protestantes aux États-Unis. Dès le 12 août, ce vaste comité se transporta sur l'autre rivage des détroits baltes, à Helsingfors, en Suède. Au milieu des luthériens et des calvinistes, siége le métropolitain Germanos, qui vient apporter les adhésions de toutes les grandes Églises orthodoxes : l'archevêque de Cantorbéry et l'archevêque d'Upsal partagent la présidence avec le patriarche de Constantinople : c'est un concile qui se prépare. Il s'ouvrira l'année suivante, à Zurich, avec une rare solennité, affirme les témoins, et se continuera, plus solennellement encore, à Stockholm.

\*  
\*  
\*

Le Concile de Stockholm ou, pour l'appeler de son vrai nom, la Conférence universelle du christianisme pratique, a duré dix jours, du 19 au 29 août de cette année. Ce fut, paraît-il, un spectacle imposant et pittoresque à la fois, mais surtout inattendu. Certes, le contraste entre la somptuosité des costumes orientaux et la simplicité laïque des redingotes calvinistes, devait être frappant ; symbole de deux contraires qui cherchent à se rejoindre. Certes, ce dut être une heure émouvante que celle où, dans la cathédrale luthérienne d'Upsal, une messe solennelle fut célébrée par le patriarche d'Alexandrie — cet Athanase qui devait mourir à Zurich, sur le chemin du retour, tandis que les journaux annonçaient l'incendie de sa basilique — assisté comme diacre et sous-diacre, par l'archevêque anglican de Cantorbéry et l'archevêque luthérien d'Upsal. Et voici maintenant, sur tout cela, les réflexions faites à distance par un catholique.

Il nous semble qu'en face de ce mouvement qui tend à rapprocher les Églises séparées de Rome, tout catholique, loin d'avoir une attitude hostile ou même indifférente, doit se réjouir. Il doit se réjouir, car un tel effort vers l'unité est certainement inspiré par l'Esprit-Saint qui travaille les consciences chrétiennes. Les Églises, toutes les Églises, ont, durant et après la guerre, souffert dans leur corps et dans leur cœur : toutes ont eu à gravir leur calvaire, mais



c'est en portant la croix qu'on arrive à la lumière : *per Crucem ad Lucem*. Le catholicisme, le protestantisme et l'orthodoxie ont eu ensemble des martyrs dans la Russie soviétique. Et la souffrance individuelle ou collective conduit à la vérité. ]

La Conférence de Stockho'm est, peut-être malgré elle, un pas en avant dans la voie de la catholicité. N'oublions point les deux groupes en présence : d'un côté les orthodoxes, de l'autre les protestants. Mais les orthodoxes, c'est le catholicisme moins le pape — le catholicisme dans ce qu'il offre de plus contraire au protestantisme, dans tout ce qu'a renié Calvin : la messe, la présence réelle, la cohésion des sacrements, le culte de la Vierge, dont on sait la force et l'éclat qu'il possède en Orient, le culte des saints, la liturgie, les images. Comment ne pas envisager le rôle des orthodoxes comme celui du pont, comme celui de l'intermédiaire entre protestantisme et catholicisme?

Mais il y a bien des nuances dans le protestantisme, terme collectif qui recouvre, de son sens plutôt négatif, des différences considérables, comme celle qui sépare la High Church et le protestantisme libéral : un anglican est bien plus proche d'un romain que d'un genevois agnostique. Il y a, en tout cas, Luther et Calvin. Or, c'est l'esprit du vieux luthéranisme, du luthéranisme scandinave et surtout suédois, qui semble avoir animé la Conférence de Stockholm. Les origines de celle-ci sont, avons-nous dit, dans une opposition, parfois assez dédaigneuse, à l'égard du mouvement épiscopalien, Foi et Ordre; et pourtant la Conférence de Stockholm marque certainement une affirmation du protestantisme orthodoxe et traditionnel, sous sa double forme anglicane et luthérienne. « L'esprit, sans doute, a-t-on dit à Genève, l'esprit de la Conférence est resté bien protestant. » Admettons cette parole rassurante, mais admettons aussi que la forme, la liturgie, était tout de même assez catholique. Dès qu'on veut travailler à un éveil religieux, comment échapper aux inspirations mystiques et aux conditions humaines qui exigent qu'on touche à l'âme par les sens? La liturgie, c'est un des chemins qui conduisent à Rome.

Un autre, c'est encore la voie de la charité, la « Via regia ». Or — et voici le plus grand éloge qu'on puisse en faire — la Conférence de Stockholm semble avoir été constamment animée par un esprit positif et vraiment chrétien, l'esprit de la charité. Et ceci trouvera sa récompense. Ce qu'il y avait encore d'« antiromain » dans la Conférence de Zurich et dans les manifestations antérieures, fut, cette fois, nous l'assure-t-on, relégué parmi les accessoires démodés. On avait respectueusement marqué la place de la grande Église mère, dont l'absence était une présence; on avait exprimé, dès le début, un désir sincère et constant de collaborer avec elle. La visite préalable du pasteur Néander au Vatican, l'accueil encourageant qu'il avait trouvé auprès de Pie XI, sont les indices que les temps sont proches.

Mais quand viendront-ils? Le jour où ces conciles des Églises séparées seront arrivés à la question essentielle, qu'ils cherchent à éviter, mais qui les attend. Que se proposent-ils, en effet? Faire du christianisme pratique, de l'action chrétienne, mais en évitant toute discussion dogmatique. Dans un compte rendu publié dans un grand

journal suisse. j'ai lu qu'il était plus important d'obéir au commandement de Dieu que de connaître la nature de Dieu. Et cette phrase suffit pour révéler toute la distance qui sépare de la pensée catholique la pensée protestante libérale. Comment, se dit un catholique, connaître le commandement de Dieu, si l'on ne connaît pas Dieu? Et ce commandement peut-il avoir la même valeur, la même autorité, suivant que Dieu est celui du Credo, ou simplement l'âme immanente du monde ou, plus simplement encore, comme disait Renan, la catégorie de l'idéal? Et si j'interprète Dieu et Son commandement d'après ma seule conscience individuelle, à quelles variations et déviations ne manquerai-je point d'aboutir? Et comment le sens de l'Évangile ne se déformera-t-il point, si le Christ n'est qu'un personnage inspiré, au lieu d'être la troisième personne de la Trinité sainte? Le Congrès de Stockholm a dû sentir le poids de ces objections, lui qui s'est affirmé comme une réaction contre l'individualisme en matière religieuse; lui qui est un redressement du christianisme non romain en face de la révolution rouge menaçant un monde déchristianisé; lui qui est un retour au symbole de Nicée?

En effet, le Congrès de Stockholm n'a cessé de commémorer à toute occasion le symbole de Nicée, dont 1925 marque précisément le seizième centenaire. C'est la première fois, depuis la Réforme, qu'une telle évocation s'impose avec une telle puissance. Ce retour commun des Églises séparées vers cette date de 325, vers cette source de foi et d'autorité, et par conséquent de vie et d'action chrétiennes, est un signe de rajeunissement, un pas vers la seule unité durable à l'unité de foi.

Car l'unité d'action implique l'unité de foi. La morale découle d'un credo dont l'intégrité est maintenue par une autorité suprême. Là où il n'y a point de credo commun, on restera dans le vague. Si émouvant qu'il soit par son humilité, par son éloquence dont la conviction dépasse la phrase, par son rappel de vérités chrétiennes que bien des Églises séparées avaient altérées, sinon méconnues, le message de Stockholm est encore un peu trop de ce style en usage à la Société des Nations. On sent la contrainte imposée par la prudence diplomatique. On trouve, certes, plus de substance, plus de conseil pour la vie chrétienne pratique, dans le moindre mandement de carême signé par un évêque catholique romain. Pourtant, il faut lire entre les lignes : là circule l'esprit qui l'inspire. Stockholm reconnaît d'ailleurs combien les Églises séparées sont en retard sur Rome en tout ce qui regarde l'action sociale et le contact avec la vie moderne. Il constate avec humilité, mais non sans amertume, qu'une partie de la jeunesse intellectuelle abandonne les Églises séparées, qui l'ont déçue. Mais pourquoi? et ne serait-ce point beaucoup parce que la jeunesse, aujourd'hui, a besoin de vie mystique et de certitude à la fois, besoin de splendeur, d'ordre et d'autorité?

\* \* \*

Ainsi pense un catholique, témoin à distance, mais passionné. Et le sentiment de ce catholique à l'égard de la Conférence de Stockholm est double : il se tourne avec amour et fierté vers son Église à lui, qui est immuable dans



sa doctrine et mobile dans son action, et qui a pu ainsi s'adapter si bien à toutes les époques. Mais il se sent le cœur rempli de charité à l'égard des autres Églises dont il admire les vertus et les efforts. Et il n'a qu'un désir, pour le salut du monde, c'est que l'unité se rétablisse.

Cependant, à Genève, la Société des Nations vient de clore une assemblée, qui ne fut pas très bonne pour elle, ni pour l'avenir de l'Europe. Elle avait cru d'abord — ce fut le rêve wilsonien — que tous les États, sans exception, tous les peuples, s'uniraient pour instaurer d'emblée la paix définitive. Puis elle pensa que l'étude technique du désarmement y conduirait. Ensuite, elle entra dans la voie sans issue de l'arbitrage, de la sécurité, du protocole. Maintenant, elle commence à comprendre qu'il faut faire appel aux forces morales : voilà pourquoi elle donne tant d'importance à la coopération intellectuelle. Mais la coopération intellectuelle ne suffira point non plus à cette tâche, car elle est surhumaine : il y faut la coopération de Dieu. Le jour n'est donc pas loin où, *nolens volens*, la Société des Nations devra s'adresser aux Églises. Mais les Églises ne pourront agir que dans l'unité.

Les conversations de Malines, la conférence catholique d'Oxford, le congrès de Stockholm; en 1926, celui de « Foi et Ordre »; dans un avenir qu'il faut souhaiter prochain, la reprise du Concile du Vatican : de grands événements se préparent pour l'accomplissement desquels les Églises, les croyants, ont cette force que le siècle ne veut plus connaître, mais qui sera le moyen suprême de salut : la prière.

GONZAGUE DE REYNOLD.  
 professeur à l'Université de Berne,  
 membre suisse à la Commission de Coopération  
 intellectuelle à la S. D. N.

## La querelle Maurras

### A propos de la lettre du Père Charles, S. J.

#### L'Argument d'autorité.

Comme on s'y attendait depuis longtemps, le Père Charles n'a pas manqué d'apporter aux adversaires de l'*Action française*, l'appui de sa grande autorité.

La LIBRE BELGIQUE souligne avec raison la nature et la valeur de cette autorité. *Le très distingué religieux, écrit-elle, est certainement l'un des membres les plus justement réputés du corps d'enseignement supérieur de la Compagnie de Jésus en Belgique : C'est en professeur de théologie et en éducateur qu'il parle et il le fait avec une netteté, une vigueur et en même temps un souci de charité intellectuelle également impressionnant.*

Je ne souscrirais pas absolument à ce dernier éloge. La charité intellectuelle consiste, si je ne me trompe, à chercher à la pensée d'un adversaire l'interprétation la plus favorable possible, dans les limites de la vérité. Il ne me paraît pas que l'éminent Jésuite en ait usé très largement à l'égard de Maurras. Si l'on veut trouver un modèle accompli de cette délicate charité si nécessaire dans nos temps troublés, on la cherchera dans l'œuvre d'un autre Jésuite, lui aussi théologien, philosophe et apôtre. Je fais allusion au livre si intéressant, si plein, si sûr du Père Pedro Descoqs, professeur de philosophie au Scolasticat de Jersey. Ce livre s'intitule : *A travers l'œuvre de M. Ch. Maurras*. Il est édité chez Beauchesne, à Paris. Je ne saurais trop recommander aux jeunes catholiques que la controverse actuelle a bouleversé, indigné, la lecture attentive de ce maître livre. Je crois pouvoir ajouter, sans vouloir compromettre le Père Descoqs, que l'épreuve du temps, l'expérience des faits l'in-

clineraient peut-être aujourd'hui à diminuer l'importance de certaines réserves d'ordre moral qu'il soulignait fortement en 1913. Mais sur d'autres points, il serait équitable d'accroître l'éloge.

Le Père Charles a une âme d'apôtre. Sa science qui est profonde n'a pas desséché une spiritualité solide, ardente et fine. Ses ouvrages d'édification (dans le sens élevé du mot) sont un délice pour l'esprit et un réconfort pour le cœur. Il n'y a peut-être personne en Belgique qui l'égalé dans le don d'enseigner à des profanes le dogme catholique, de le faire comprendre et surtout de le faire aimer. A Louvain, dans les cercles d'étudiants qu'il dirige, il exerce une influence considérable par l'étendue de ses connaissances, son extraordinaire puissance d'assimilation et d'expression, par l'ardeur de son zèle et la chaleur de son cœur.

On comprend dans ces conditions l'extrême importance qu'adversaires et admirateurs de Maurras attachent à son opinion.

#### La philosophie de Maurras.

Le Père Charles se prend la tête dans les mains et se demande comment les catholiques peuvent prendre Maurras comme maître. Cependant, on a dit cent fois, répété sur tous les tons, que ce que les catholiques prennent à Maurras, ce n'est pas sa philosophie, mais des principes de politique. Si paradoxale que la chose puisse paraître, et si foncièrement illogique qu'elle soit, Maurras n'a pas de philosophie positive et surtout n'enseigne pas de philosophie. Nous avons sur ce point son témoignage formel. Pour ma part, je trouve ce témoignage singulièrement émouvant et, vint-il de mon pire ennemi, je n'aurais pas le courage de traiter de païen, d'apostat, d'agité du boulevard parisien, celui qui a eu la franchise de le proférer.

*Des directions intellectuelles que j'ai suivies, écrit Maurras, l'une m'a déçu, et c'est la plus ancienne de toutes, celle que j'ai courue avec l'intérêt le plus passionné; dans la poursuite de la vérité première et dernière, je n'ai pas trouvé ce que je cherchais. MAIS, JE NE ME SUIS PAS VANTÉ DE TROUVER CETTE VÉRITÉ, ET LES GENS QUI M'ACCUSENT DE PRODUIRE UN ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE OU RELIGIEUX PARTICULIER NE SAVENT PAS L'IMPOSSIBILITÉ QU'ILS DÉNONCENT. QUI CONNAÎT UN PEU MA PENSÉE, LA TIENT POUR INCOMMUNICABLE, SON « PAGANISME » SE RÉDUIT À REPRÉSENTER PAR LE SIGNE CONCRET DES IMAGES DIVINES LA POSITION ET L'ÉNONCIATION PURE ET SIMPLE DU GRAND PROBLÈME.*

Maurras est un agnostique dans toute la force du terme. *Mon enquête, écrit-il, ne m'a conduit qu'à des synthèses extrêmement subjectives. En bref, je n'ai pas abouti. EN ESTHÉTIQUE, EN POLITIQUE, J'AI CONNU LA JOIE DE SAISIR DANS LEUR HAUTE ÉVIDENCE DES IDÉES MÈRES; EN PHILOSOPHIE PURE, NON.*

Je le répète, une cent et unième fois, ce sont des doctrines politiques que les catholiques d'*Action française* empruntent à Maurras, rien d'autre. Le scandale serait de voir des catholiques adopter l'agnosticisme de Maurras. Le danger existe-t-il pour quelques intelligences mal équilibrées? C'est possible. Ce sont-là des cas individuels qui ressortissent à la direction de conscience et aux précautions de la prudence chrétienne. En fait, il y a un nombre énorme d'adhérents catholiques aux doctrines politiques d'*Action française*. Qui donc oserait taxer ces catholiques de paganisme, de machiavélisme, de positivisme?

Pour ne citer que quelques noms, dom Besse, le Père de Pascal adhéraient aux doctrines de Maurras. Des milliers de prêtres en France lisent l'*Action française*. Des écrivains, qui sont parmi les guides les plus écoutés de la jeunesse catholique : Maritain, Henri Massis, Gonzague de Reynold, Valéry-Radot, Ghéon, bien d'autres sont des admirateurs de Maurras et lui empruntent plus ou moins de ses théories politiques. Je suppose que le Père Charles doit pouvoir trouver dans son entourage immédiat et parmi ses anciens maîtres et condisciples des hommes de forte intelligence, de doctrine sûre et de solide piété qui, en politique, sont des maurrassiens. Pourquoi? Mais précisément parce que ce qu'il y a de doctoral dans Maurras, de *magister docens*, se réduit à des affirmations d'ordre politique.

Jacques Maritain a parfaitement limité la portée de ce que Maurras a appelé lui-même l'empirisme organisateur... « L'EMPIRISME ORGANISATEUR DE MAURRAS, NE SE DONNE PAS POUR UN SYSTÈME DU MONDE, MAIS SEULEMENT pour une doctrine politique DES PLUS IMMÉDIATES CONDITIONS DE LA CITÉ. IL EST DÉJÀ DANS CET ORDRE UNE RECHERCHE DES CAUSES DONC, UNE ŒUVRE VÉRITABLE DE L'INTELLIGENCE œuvre qu'il appartient sans doute au MÉTAPHYSICIEN ET AU THÉOLOGIEN DE COMPLÉTER, mais non



pas de renverser, car elle y travaille à restituer, sur des points vitaux, l'ordre naturel et la santé de la raison (1).

Les catholiques d'Action française vont puiser leur philosophie, leur théologie, l'aliment de leur piété aux sources les plus pures de l'enseignement catholique. Ils lisent très volontiers, et avec profit, les ouvrages religieux du Père Charles et de ses distingués confrères français. Mais en politique, ils se défont des abbés Pierre, Lugan, Laberthonnière, des Marc Sangnier, des Trochu, des Lemire, bref, ils suivent en gros les directives de l'école d'Action française.

Ces directives peuvent être fausses aux yeux de la raison; elles peuvent être inopportunes ou dangereuses politiquement, c'est possible. Mais alors, il faut le démontrer directement. Il est inutile, il n'est même pas honnête de faire dévier le débat, sur le *Chemin du Paradis*, *Anthinea* et d'autres articles littéraires de Maurras.

Pour ma part, je lis l'œuvre sociologique de Maurras depuis une quinzaine d'année. Je n'ai lu que dans ces derniers temps le *Chemin du Paradis*, et j'en ai éprouvé de l'ennui. Je l'ai lu à cause du relief que les adversaires catholiques de Maurras donnaient à ce petit ouvrage assez énigmatique et fort tarabiscoté. J'ai honte de le dire, mais je n'ai jamais lu *Anthinea*, dont les lettrés font un si grand cas. Or, j'ai pu constater que, parmi les jeunes catholiques sympathiques aux idées politiques de Maurras, dix-neuf sur vingt ne connaissent ni le *Chemin du Paradis*, ni *Anthinea*. Naturellement, après tout le bruit qu'on a fait si maladroitement autour de ces ouvrages, il se peut que beaucoup aient la curiosité de les lire.

\* \* \*

Veut-on le témoignage catégorique d'un homme qu'on ne saurait suspecter de tiédeur catholique ni de modernisme. Voici une lettre que La Tour du Pin Chambly écrivait à Maurras, le 21 janvier 1909. La Tour du Pin, comme chacun sait, est l'un des fondateurs du catholicisme social en France. C'est le maître que Maurras a suivi en matière sociale. C'est lui encore, en grande partie, qui inspire l'œuvre si originale de Valois et de ses collaborateurs. La Tour du Pin avait reçu un de ces pamphlets comme on en réédite aujourd'hui presque sans y rien changer.

« Il n'y a pas d'œuvre humaine qui ne souffrirait de l'épouillage auquel se voue cette publication dépouillée de fierté. Mais puisqu'on y a voulu tirer de mes faibles ailes de quoi faire voler une flèche contre l'Action française, j'y prends l'occasion de m'exprimer sur cette action, vraiment française, que vous menez au grand soleil.

Je constate d'abord que vous n'y engagez d'autre responsabilité que la vôtre et celle de vos associés, sans ménager vos personnes; et cela déjà commande le respect. Ensuite quelques coups plus ou moins assurés que vous échangez dans une mêlée inévitable en pays « ahuri », comme disait Le Play, vous tenez haut le drapeau sur lequel vous avez inscrit non seulement la restauration du trône, c'est-à-dire la liberté de l'Etat, mais celle de toutes les autres libertés publiques qui ont disparu depuis la proclamation de la liberté individuelle : la liberté de l'Eglise, celle de la Province, celle de la Commune, celle de la Profession, celle de la Famille. En cela, vous montrez une conception du bien public plus complète que ne le font toutes les revendications particulières de l'un ou de l'autre de ces biens essentiellement solidaires; et pour cela, vous avez rompu avec le principe absurde et souverainement antisocial de la souveraineté du nombre, dont la masse de ceux qui en pâtissent ne sait encore se dépêtrer. Aussi j'aperçois dans votre œuvre, et dans elle seulement, la voie du salut bien repérée, et je ne saurais me laisser associer à une complicité anonyme contre cette œuvre, n'ayant jamais manqué de signer tout ce que je produis du nom de votre serviteur affectionné.

LA TOUR DU PIN CHAMBLY. » (2)

Ce qu'il faudrait montrer, ce que le Père Charles ne fait pas, ce que personne n'a fait à ma connaissance, c'est que les doctrines politiques de Maurras sont contraires à l'enseignement catholique.

Voici à peu près à quoi se réduit l'essentiel de l'enseignement politique de Maurras.

(1) *Réflexions sur l'Intelligence*, p. 85. Ce texte est capital. Il résume admirablement la position des catholiques vis-à-vis de Maurras. Ils n'ont pas à détruire, à rejeter son œuvre politique, mais à la compléter.

(2) Je demande aux lecteurs de peser tous les termes de cette lettre. Ils sont écrasants pour les destructeurs de Maurras : « J'aperçois dans votre œuvre et dans elle seulement la voie du salut bien repérée. » Nous n'en avons jamais dit autant.

## L'Enseignement politique de l'Action française.

*Le peuple n'est pas et ne doit pas être le souverain. Le souverain ne doit pas être élu. Il doit être héréditaire. Il n'a pas besoin du consentement, il n'a besoin que de l'assentiment de la nation. Il gouverne et il est responsable. Le peuple n'a qu'un droit de contrôle. Les contrôleurs doivent être élus, mais en des conditions raisonnables. L'existence d'un parlement élu au suffrage universel, investi de pouvoirs souverains, irresponsable en fait par l'impossibilité absolue de fixer sa responsabilité, est incompatible avec l'ordre intérieur, avec la sécurité de la nation, sa prospérité économique et son expansion à l'étranger.*

*La Liberté, dans l'acceptation populaire et quasi mystique que donne à ce mot le vocabulaire politique, aboutit pour l'individu à la tyrannie et pour la collectivité à la ruine progressive.*

*L'Égalité est contraire à la nature des hommes et à la nature des choses. Tout ce qu'on tentera pour en réaliser le principe n'aboutira qu'à un appauvrissement. Les institutions ne doivent pas tendre à niveler, mais à protéger les faibles.*

*La Fraternité dans un état mal organisé n'est qu'un mot dénué de sens.*

*La Révolution française n'a pas fondé un ordre nouveau et elle ne peut pas le fonder. La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen énonce une série d'erreurs. La Démocratie, c'est-à-dire la Souveraineté de la Multitude, est une utopie. Elle ne peut pas exister. Elle n'aboutit, en fait, qu'à l'absence de souverain. Le Gouvernement de la majorité aboutit nécessairement au Gouvernement par les partis. Le propre des partis est de préférer l'intérêt d'un parti à l'intérêt général. Le propre du Gouvernement des partis, c'est de sacrifier alternativement l'intérêt général à l'intérêt du parti qui a saisi momentanément le pouvoir. L'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers. Il en est distinct. Il leur est très souvent opposé. L'intérêt général doit être représenté par une personne qui soit en dehors et au-dessus des partis. Cette personne doit être le Souverain. Pour qu'il puisse demeurer en dehors des partis, le Souverain ne doit pas être élu. Un magistrat élu est plus occupé des intérêts particuliers de ses électeurs qu'à servir l'intérêt général. Le système socialiste est par nature aristocratique. Il exige de l'organisation, donc une hiérarchie, et par conséquent, un chef. L'intérêt des ouvriers est lié à l'intérêt général. La lutte des classes érigée en système, est absurde. Les classes doivent collaborer. L'autorité du Chef peut concilier leurs intérêts et établir entre elles la notion et la pratique de la justice sociale. Le Chef exige par conséquent — en vue de biens plus généraux — le sacrifice de beaucoup d'intérêts particuliers.*

*La conception de la patrie implique un sentiment d'affection et de solidarité entre les Français morts, les Français vivants, les Français à venir. En dernière analyse, c'est dans le sentiment de la famille que le sentiment patriotique trouve son expression la plus nette. Ce n'est pas l'individu, c'est la famille qui doit être considérée par l'homme d'Etat, comme la véritable cellule sociale. La théorie politique qui méconnaît ce principe de raison est celle qui ne veut considérer dans une collectivité que les individus et qui fait volontairement abstraction des groupes naturels que forment ces individus. C'est la théorie révolutionnaire. Elle est néfaste pour la collectivité et par conséquent, pour l'individu.*

## Les idées-mères.

Ce qui fait la supériorité de Maurras, sa valeur de penseur, c'est que tous ces aphorismes de sagesse politique, il les rattache à deux groupes d'idées-mères, comme il dit. D'une part, tout ce qu'il critique dans notre régime politique et social, il en trouve l'origine dans les idées révolutionnaires individualistes libérales, dont il voit la source première dans la Réforme protestante. Il est passionnément antiprotestant, antifranc-maçon et antilibéral.

D'autre part, tout ce qu'il y a de constructif dans son système peut se résumer d'un mot : l'organisation corporative de la société. Nous devons, dit-il en substance, détruire l'œuvre révolutionnaire et pour cela rendre à l'Eglise, à la famille, à la corporation, à l'Université, à la province et à la commune, toute la vie, l'indépendance, l'autonomie compatibles avec le bien commun de l'Etat. Ce qui fait l'intérêt de ses articles quotidiens, de la *Revue de la Presse*, dans son journal, des articles de Valois, dans une mesure moindre et ceux de Daudet, c'est que les événements du jour, grands et petits, sont toujours envisagés sous l'angle de deux idées-mères.



Je ne vois, pour ma part, dans tout cela aucune trace de paganisme, ni de métaphysique. Les questions proprement religieuses sont toujours confiées à des rédacteurs catholiques. Quand, d'aventure, Maurras est obligé de s'en mêler, il en résulte une série d'admirables articles comme ceux qui ont été recueillis dans « le Pape, la guerre et la Paix ». La *Revue de la Presse* est toujours tenue par un catholique. Valois est catholique, comme la plupart de ses collaborateurs. Bainville ne l'est pas, mais s'aventure bien rarement sur le terrain doctrinal.

Quand donc on nous appose la prétendue philosophie païenne de Maurras, outre qu'il faudrait reprendre une discussion qui a été si bien menée par le Père Descogs, nous sommes en droit de répondre : Nous n'avons que faire de la philosophie personnelle de Maurras. Nous avons notre philosophie, notre religion, notre mystique catholique. Ce que nous demandons à Maurras ou plutôt à l'école d'Action française, où nous trouvons à côté de Maurras des penseurs comme Montesquieu et Valois et bien d'autres, ce sont uniquement et exclusivement, des leçons de politique et de science sociale.

#### Maurras et l'Église catholique.

Je me trompe, il y a encore autre chose qui concerne Maurras tout spécialement. Il y a tout ce qu'il a écrit de l'Église catholique. Jamais, à ma connaissance, Maurras n'a varié sur ce point capital. Dès 1900, voici ce qu'il écrivait du catholicisme :

*Rome donna cet incomparable gouvernement des esprits et des cœurs, cette haute discipline des sentiments les plus délicats, les plus libres, cette administration, visible et sensible de la mysticité, que nous appelons le catholicisme, œuvre excellente et œuvre propre des Latins, héritière consciente et légitime de l'hellénisme, l'Église catholique a été vingt siècles durant le vaisseau de l'ordre civilisé, où se conservaient la plupart des semences du progrès pour le genre humain.*

En 1906, cette belle page qui sert de préface à ce livre vraiment prophétique, modèle achevé de discussion qui s'intitule : *Le Dilemme de Marc Sangnier...*

*On se trompe souvent sur le sens et sur la nature des raisons pour lesquelles certains esprits irréligieux ou sans croyances religieuses ont voué au catholicisme un grand respect mêlé d'une sourde tendresse et d'une profonde affection. C'est de la politique, dit-on souvent. Et l'on ajoute : « Simple goût de l'autorité. » On poursuit quelquefois : « Vous désirez une religion pour le peuple... » Sans souscrire à d'aussi sommaires inepties, les plus modérés se souviennent d'un propos de M. Brunetière : « L'Église catholique est un gouvernement » et, concluent : « Vous aimez ce gouvernement fort. »*

*Tout cela est frivole, pour ne pas dire plus. Quelque étendue que l'on accorde au terme du gouvernement, en quelque sens extrême qu'on le reçoive, il sera toujours débordé par la plénitude du grand être moral auquel s'élève la pensée quand la bouche prononce le nom de l'Église de Rome. Elle est sans doute un gouvernement, elle est aussi mille autres choses. Le vieillard en vêtements blancs qui siège au sommet du système catholique peut ressembler aux princes du sceptre et de l'épée quand il tranche et sépare, quand il rejette ou qu'il fulmine; mais la plupart du temps, son autorité participe de la fonction pacifique du chef de chœur, quand il bat la mesure d'un chant que ses choristes conçoivent comme lui, en même temps que lui.*

*La règle extérieure n'épuise pas la notion du catholicisme, et c'est lui qui passe infiniment cette règle. Mais où la règle cesse, l'harmonie est loin de cesser. Elle s'amplifie au contraire sans consister toujours en une obédience; le catholicisme est partout un ordre. C'est à la notion plus générale de l'ordre que cette essence religieuse correspond pour ses admirateurs du dehors.*

*Il ne faut donc pas s'arrêter à la seule hiérarchie visible des personnes et des fonctions.*

*Ces gradins successifs sur lesquels s'échelonne la majestueuse série des juridictions font déjà pressentir les distinctions et les classements que le catholicisme a su introduire ou raffermir dans la vie de l'esprit et l'intelligence du monde. Les constantes maximes qui distribuent les rangs dans sa propre organisation se retrouvent dans la rigueur des choix critiques, des préférences raisonnées que la logique de son dogme suggère aux plus libres fidèles. Tout ce que pense l'homme reçoit, du jugement et du sentiment de l'Église, place proportionnelle au degré d'importance, d'utilité ou de bonté.*

*Le nombre de ces désignations électives est trop élevé, leur qualification est trop minutieuse, motivée trop subtilement, pour qu'il ne semble pas toujours assez facile d'y contester, avec une apparence de raison, quelque point de détail. Où l'Église prend sa revanche, où tous ses avantages reconquièrent leur force, c'est lorsqu'on revient à considérer les ensembles. Rien au monde n'est comparable à ce corps de principes si généraux, de coutumes si souples, soumis à la même pensée et tel enfin que ceux qui consentirent à l'admettre n'ont jamais pu se plaindre sérieusement d'avoir erré par ignorance et faute de savoir au juste ce qu'ils devaient. La conscience humaine, dont le plus grand malheur est peut-être l'incertitude, salue ici le temple des définitions du devoir.*

*Cet ordre intellectuel n'a rien de stérile. Ses bienfaits rejoignent la vie pratique. Son génie prévoyant guide et soutient la volonté, l'ayant pressentie avant l'acte, dès l'intention en germe, et même au premier jet naissant du vœu et du désir. Par d'insinuantes manœuvres ou des exercices violents répétés d'âge en âge pour assouplir ou pour dompter, la vie morale est prise à sa source, captée, orientée, et même conduite comme par la main d'un artiste supérieur.*

*Pareille discipline des puissances du cœur doit descendre au-delà du cœur.*

*Quiconque se prévaut de l'origine catholique en a gardé un corps ondoyé et trempé d'habitudes profondes qui sont symbolisées par l'action de l'encens, du sel ou du chrême sacrés, mais qui déterminent des influences et des modifications radicales. De là est née cette sensibilité catholique, la plus étendue et la plus vibrante du monde moderne, parce qu'elle provient de l'idée d'un ordre imposé à tout. Qui dit ordre, dit accumulation et distribution de richesses : moralement, réserve de puissance et de sympathie.*

Que d'autres passages encore, on pourrait extraire de son livre sur *Le Pape et la guerre*. Je ne sais si jamais un incroyant, un apostat, comme l'appelle le Père Charles, un païen a rendu plus éclatant hommage à l'Église du Christ. On dit, on murmure, on assure que les antimaurrassiens font pression sur les évêques belges pour obtenir condamnation des livres de Maurras. On dit encore qu'une pression analogue s'exerce à Rome de la part de catholiques français libéraux et démocrates. Ces efforts, s'il existent, me paraissent bien vains. Maurras peut mourir, tué par une balle communiste ou étranglé dans les prisons de la République. Certains de ses livres peuvent être mis à l'index. Ce qu'il y a de bon, de sain, de durable dans ses doctrines, de conforme au bon sens, de compatible avec notre religion, est devenu un bien commun de l'Europe intellectuelle dont souvent on ne reconnaît même plus l'origine. Mais si le procès devrait se plaider, j'espère qu'on remettrait aux mains des hautes personnalités autorisées, un florilège composé des pages que Maurras a consacrées à la gloire de l'Église catholique et de la Papauté.

#### Le positivisme de Maurras.

L'erreur qui court à travers toute la lettre du Père Charles consiste à faire de Maurras un disciple complet d'Auguste Comte et un propagateur enragé d'anticatholicisme.

Voici un passage de sa lettre :

*Le système de Maurras n'est que le positivisme d'Auguste Comte, à peine démarqué...*

*Maurras, méprisant comme Auguste Comte toute métaphysique, ne veut connaître que l'empirisme et prétend bien que celui-ci suffit comme doctrine. Son système s'établit sur cette affirmation, répétée sans équivoque : il y a une notion contradictoire, affolante et absurde, et c'est la notion d'« Infini ». Seul le fini existe. Immortalité de l'âme, destinée éternelle de l'homme, valeur infinie d'une seule conscience, devoir absolu de la justice, amour sans bornes de Dieu et du prochain, tout cela est balayé d'un seul coup. Maurras n'a pas besoin de ces « nuées » pour faire tenir la société qu'il rêve. Il n'organise que du fini. Sans théodicée, sans morale, il ne reste plus comme ciment que la force. Le droit lui-même est le pouvoir résultant de la force, que celle-ci soit faite de violence ou d'habileté peu importe. Nous connaissons toutes ces thèses. Avant d'être dans Nietzsche, elles étaient dans Machiavel ou dans Hobbes. Nos catholiques ont assez lutté pour montrer qu'il n'y avait pas de politique sans morale et pas de morale sans théodicée; ils peuvent condamner sans réticences une politique qui se déclare complète et équilibrée en dehors de tout Dieu et de toute morale absolue.*



Ah! combien il y aurait à dire sur tout cela. Il y a dans ce passage autant d'erreurs que de mots. Ce qui est affolant, pour qui connaît la littérature maurrassienne c'est qu'on puisse sérieusement écrire de pareilles choses. Je me bornerai cependant aujourd'hui à quelques remarques.

La position de Maurras est sensiblement différente de celle d'Auguste Comte.

Comte nie toute métaphysique et toute religion surnaturelle, Maurras dit : J'ignore. En métaphysique et en religion, je n'ai pas abouti et je suis incapable de professer n'importe quelle certitude. Le dogme central du comtisme c'est la loi des trois Etats. Maurras dit explicitement : Le Positivisme n'a jamais pu me rallier à son dogme central : j'ai toujours contesté à Auguste Comte le passage nécessaire de l'esprit par la série des trois Etats de théologie, de métaphysique et de science. Il ne nie pas l'infini. Il se cantonne dans le fini, ce qui est tout autre chose.

*L'homme, dit-il, l'homme pensant, consciencieux et sincère n'a pas le droit de dire des espérances célestes qu'elles n'ont pas d'objet, il sait qu'elles ne sont pas justiciables de l'expérience ni même du calcul. Il ne nie ni l'immortalité de l'âme, ni la destinée éternelle de l'homme. Il n'en parle pas. Il n'en parle pas d'abord parce que sur tous ces points qui ont pour un catholique une importance capitale, il n'a probablement aucune certitude. Mais c'est aussi parce qu'il ne propose pas, comme le disait excellemment Maritain, un système du monde, pas même une doctrine politique complète, pourvue de toutes ses fondations métaphysiques et religieuses, mais simplement une doctrine politique des plus immédiates conditions de la cité. Il ne fait pas intervenir la théodicée et la morale à précisément où la morale et la théodicée n'ont que faire.*

Aux catholiques qui collaboreraient avec lui sur le terrain purement politique, il demande simplement d'être le plus catholique possible. Ce qui signifie qu'ils auraient à rejeter tout ce qui dans la politique de Maurras serait contraire à l'immortalité de l'âme, à la destinée surnaturelle de l'homme à la conscience catholique, bref, à la morale et à la théodicée. (Cf. Démocratie religieuse.)

*M. Maurras, écrit Segard (1) dans un excellent livre recommandé par les anti-maurrassiens, propose qu'on distingue soigneusement les faits (bon ou mauvais) qui dépendent de la nature particulière des hommes considérés comme individus, de la série des faits qui dépendent proprement des institutions sociales ou politiques. L'homme en soi est-il bon? est-il au contraire méchant? M. Maurras n'entre pas dans cette discussion. Il demande si, de toutes façons, les institutions politiques ne sont pas : 1° indispensables; 2° faites pour soutenir l'individu et pour le fortifier contre sa propre faiblesse. Si on le lui accorde, il abandonne volontiers aux moralistes et aux apôtres religieux l'examen et le choix des disciplines individuelles susceptibles d'améliorer l'individu, et il ne donne son effort qu'à l'examen et au choix des institutions sociales susceptibles de contribuer au même résultat en même temps qu'elles viseront à assurer le bonheur de l'ensemble de la communauté française.*

Encore une fois cette manière de poser le problème politique ne saurait convenir à des catholiques. Maurras n'est pas croyant, tout le monde le sait. Son attitude en face des questions sociales paraît logiquement intenable, sa doctrine politique est incomplète. Elle postule comme couronnement logique, la philosophie catholique et la théologie. Son cas individuel est assez troublant. Mais nous n'avons pas charge du salut de son âme ni de son éducation philosophique. Le tout pour nous est de savoir, si dans ce qu'il nous offre, dans ce que nous catholiques, nous acceptons de lui en fait d'enseignement politique, nous absorbons sans le savoir je ne sais quel subtil poison dont nous ne démêlons pas bien la nuisance. Franchement, comment un homme si délicat de sentiment, que le Père Charles, peut-il s'imaginer que tant de prêtres, tant de ses confrères en religion, tant de laïques instruits et qui n'ont rien de plus cher que leur foi, sont illusionnés au point de ne pas voir ce que ce qu'il y aurait de contraire à cette foi, dans « l'Enquête sur la Monarchie, la Démocratie religieuse », « Kiel et Tanger », dans les articles quotidiens de Maurras.

#### Auguste Comte et le catholicisme.

Le Père Charles paraît attacher une importance particulière au positivisme de Maurras et je voudrais demander à nos lecteurs la permission de m'étendre un peu sur ce sujet.

Les circonstances m'ont permis une expérience personnelle qui m'aide beaucoup à comprendre la position de Maurras.

Pendant plusieurs années, j'ai vécu dans la lecture assidue de la sociologie d'Auguste Comte, que j'étudiais parallèlement avec les œuvres de Taine et celles de Bourget. Mon enthousiasme juvénile, et peut-être un peu ridicule, m'avait rendu légendaire parmi mes camarades d'université. On me blaguait gentiment, on me chansonnait dans nos réunions amicales. Quelques-uns de ceux qui me liront se souviendront sans doute, de ce beau temps de notre jeunesse évanouie où toutes nos ardeurs se concentraient dans d'interminables discussions d'idées.

Qu'est-ce que j'allais chercher dans Auguste Comte et qu'est-ce que j'y trouvais de si passionnant? Ce n'était certes pas sa métaphysique ni sa loi des Trois Etats. Notre métaphysique, nous la puisions aux cours si savants, si prenants, où un jeune maître aimé et vénéré, nous ouvrait les arcanes de la philosophie thomiste (1). Il y a autre chose qu'une métaphysique, d'ailleurs puérile et vide, dans la sociologie comtiste. Il y a la première critique d'ensemble des idées révolutionnaires répandues dans le monde par la révolte de Luther.

Tandis qu'autour de nous, toute la pensée anticatholique, et même une notable portion de la pensée catholique étaient remplies de préjugés contre le Moyen Age, d'admiration pour l'émancipation humaine réalisée par la Réforme et la Révolution, Comte nous montrait dans le Moyen Age, une grande époque organique. Il la décrivait en des termes magnifiques dont nous jouissions ardemment, malgré la lourdeur, la raideur, la sécheresse d'un style à la fois trop dense et trop abstrait. Puis il montrait que, depuis le Moyen Age, nous étions entrés dans une époque anarchique et révolutionnaire. Il critiquait la Réforme et son dogme fondamental de la liberté de penser, de l'autonomie de la raison individuelle. Surtout, il montrait l'absurdité et la nuisance de toutes les idées révolutionnaires au triple point de vue de la raison, de la morale et de la politique.

L'ambition d'Auguste Comte, c'était d'arrêter cette anarchie dissolvante, d'inaugurer une nouvelle période organique, en rétablissant la cohérence dans les idées et dans les mœurs, l'ordre et la paix dans la cité.

Je retrouvais quelques idées analogues, mais présentées sous une forme infiniment plus ample et plus riche dans le grand ouvrage de Taine qui paraissait alors volume par volume et qui suscitait un beau scandale dans le camp des libéraux. Je les reconnaissais aussi transportées sur un autre plan dans les analyses psychologiques et morales de Bourget.

Par Comte, guidés par lui, nous remontions à de Maistre et à Bonald. Par Bourget, nous allions à Le Play. Par Taine, à Rivarol, à Mallet du Pan, à de Maistre aussi, à tous ceux qui avaient dénoncé, dès l'origine, l'extravagance et l'essentielle nocivité des idées révolutionnaires. Et puis, quand nous voyions Comte essayer de reconstruire sur les ruines accumulées par toutes les formes de la révolte de l'individu contre l'espèce, nous avions la surprise de reconnaître dans les bâtiments nouveaux, les vieilles demeures catholiques, saccagées par trois siècles de révolution. Sans doute, Auguste Comte prétendait reconstruire tout l'édifice de la civilisation occidentale en niant l'idée de Dieu et en cela il s'opposait nettement au catholicisme, mais au moins, dans le domaine limité de la politique et de la sociologie, il justifiait en raison la plupart des institutions familiales, sociales auxquelles le catholicisme donnait, en outre, un fondement philosophique et même surnaturel. C'était là, ne l'oublions pas, une immense nouveauté.

Depuis la Réforme protestante, par l'émancipation de la conscience individuelle, de toute règle objective, l'anarchie s'était successivement étendue à tout l'ancien ordre romano-catholique : anarchie dans les idées, anarchie dans les sentiments, anarchie dans les institutions et dans les mœurs. Toutes les anciennes valeurs péniblement établies par le travail de la pensée antique, corrigée, complétée par la pensée et les institutions catholiques, étaient remplacées par des valeurs nouvelles, toutes commandées par une valeur suprême : *La conscience individuelle déifiée.*

Eh bien, que trouvons-nous, dans le fameux positivisme de Maurras? A peu près tout ce que je viens de dire et qui, je l'espère, ne blesse en rien l'orthodoxie catholique. Je vais être obligé de le citer copieusement. Je m'en excuse. Je sais bien que les longues citations alourdissent un article. Mais il ne s'agit pas, pour le

(1) Charles Maurras et les idées royalistes. Paris, Fayard.

(1) Tout le monde reconnaît notre vénéré Cardinal, qui donnait depuis plusieurs années, à l'Université de Louvain, avec un succès extraordinaire, un cours libre de philosophie, fondé par NN. SS. les évêques de Belgique, sur l'ordre formel de Léon XIII.



moment, de beau langage. Il s'agit avant tout de vérité. Il s'agit surtout d'empêcher des catholiques de bonne foi de continuer à se faire une guerre corse, en se fondant sur des malentendus ou des inexactitudes.

L'Auguste Comte que nous avons utilisé, écrit Maurras, c'est le reconstructeur de la cité, de la patrie, de l'autorité et de la hiérarchie, le philosophe bien versé dans les lois de la nature sociale, le critique des formes modernes de l'anarchie.

C'est ce qu'il faut entendre entre « alliance » possible entre catholiques et disciples directs ou indirects d'Auguste Comte.

Ce mot d'alliance est d'ailleurs assez captieux parce qu'il suppose un pacte consenti de part et d'autre, engagement bilatéral d'agir ou de penser ensemble. Tout réfléchi, je lui préfère le terme net de « ren-contre ». Il y a des rencontres entre la doctrine catholique et la philosophie positiviste. Ces rencontres ont lieu sur le terrain de la politique, de la morale, et de l'histoire. Quand on les constate, on constate des faits que je demande à rappeler en les désignant par leur nom.

Pour rendre ma pensée plus claire, j'utiliserai d'une parabole grossière, empruntée à nos ridicules usages d'élection et de parlement : Si les positivistes et les catholiques étaient réunis dans une même salle-à-voter, leurs bulletins se trouveraient ensemble sur un certain nombre de problèmes fondamentaux : la constitution première de la société, la législation de la famille, la législation de l'école, la législation des rapports du spirituel et du temporel, la loi des relations de l'Eglise et de l'Etat, la discipline générale de l'autorité souveraine et des libertés sociales...

Les catholiques et les positivistes seraient aussi d'accord pour rejeter toute morale indépendante et constater que le devoir ne prend pas son unique appui dans la voix de la conscience individuelle, mais doit se prévaloir d'une foi et d'un dogme exprimé par un culte, dogme enseigné, culte exercé par une organisation hiérarchique, un clergé, une Eglise. Enfin, dans l'histoire du monde, les positivistes honorent la distinction du pouvoir spirituel et temporel inaugurée par le catholicisme : ils comprennent comme une source de progrès l'organisation civique et politique du moyen âge catholique. Quant à la prétendue Réforme religieuse du XVI<sup>e</sup> siècle, le comtisme y voit surtout un système destructeur, qu'il appelle « l'insurrection mentale de l'individu contre l'espèce ».

Enfin, parmi les conquêtes de la Révolution, il tient l'égalité pour un « ignoble mensonge », la démocratie pour une « mystification oppressive ».

Mais noter ces rencontres, les compter et les jalonner, c'est par là-même constater que sur les autres points, il n'y a pas accord, mais divergence, et séparation. Et c'est aussi par là, exclure absolument toute idée que « des catholiques pourraient accepter la philosophie de Comte ». Tout homme sain d'esprit sentira qu'ils ne peuvent accepter ce que leur qualité de catholique élimine par définition.

En effet, la philosophie de Comte se ne borne pas à omettre ce qu'on entend par surnaturel et miracle; elle se cantonne dans l'ordre du monde tel qu'il apparaît, elle exclut la recherche de l'origine et de la fin de l'homme; elle s'interdit même de demander si les phénomènes de la vie intérieure ou extérieure reposent sur un fond de réalité permanente et substantielle. Il n'y a rien de plus séparé, ni de plus distant de la synthèse catholique où tout est suspendu, non seulement dans l'ordre mystique, mais dans l'ordre rationnel, à l'être de Dieu. Par conséquent, si Auguste Comte avait limité sa philosophie à cette « négation » ou à cette exclusion, il n'y aurait jamais eu nulle part, ni sur aucun point, de rencontre possible entre les catholiques et lui.

Mais, au delà de sa négligence entière des causes, il y a sa manière de chercher et de déterminer les rapports, les relations fixes, les constantes entre les phénomènes de la nature. Là, Comte rejoint une manière de penser qui est commune à tous les esprits humains, qu'ils suivent Aristote, Mahomet ou saint Thomas. Et là, sa portée philosophique est incontestable. Or, c'est là, et, en particulier, dans la formule des lois morales et des lois sociales, que sa pensée a coïncidé, de façon régulière et frappante, avec l'ensemble et les détails de la pensée morale et sociale du catholicisme.

Ces coïncidences d'un génie loyal et profond peuvent être estimées dignes d'attention, d'examen, d'intérêt au point de vue catholique. Elles peuvent aussi y être fugées superflues. Pure question de discipline et d'opportunité, qui, manifestement, ne doit regarder que l'Eglise. Le comtisme peut lui fournir la matière d'un chapitre de vérifications ou d'aveux comme en ont écrit ses apologistes de tout temps. Et cela peut aussi être considéré par elle, temporairement ou définitivement, comme une occasion de malentendus, de confusions,

et de méprises. Elle peut craindre que le scandale ne l'emporte sur le secours. Mais elle peut aussi dire que ce scandale, très sincère chez quelques-uns, est, chez les autres, très parfaitement simulé ou cache des intérêts politiques si bas que la sagesse doit s'arrêter à l'expectative, et à la vigilance, le temps seul pouvant faire pratiquement le tri du bien et du mal. De toute évidence, les esprits étrangers à l'Eglise n'ont pas à choisir entre ces positions. A elle de voir. D'après la loi du vrai comtisme lui-même, le souci de l'autonomie de l'Eglise interdit toute immixtion aux non-catholiques. Telle est la position des idées et des hommes, comme je la distingue en rapporteur impartial.

Plus la vie qui avance fait pénétrer dans l'intimité des esprits, dans l'expérience des choses, plus on se convainc de la haute nécessité de s'expliquer avec ménagement, précaution et respect sur les dissidences philosophiques et religieuses du pays.

Rien ne fera, d'ici longtemps, que nous ne soyons un peuple profondément divisé, et nous avons besoin de vivre unis pour continuer de former une nation; ce qu'il faut donc trouver c'est le modus vivendi qui soit possible, l'air commun qui soit respirable non seulement aux individus, mais au Corps. Vouloir traiter le corps et l'âme de l'Eglise autrement qu'elle ne les conçoit et ne les définit elle-même, est une chimère qui décevra toujours quiconque l'aura poursuivie. Il n'y a qu'une politique religieuse tenable à l'égard du catholicisme, c'est celle qui commence par se placer à son point de vue.

Ce poste est naturel pour les fidèles catholiques. Il l'était un peu moins pour les mécréants, ou des incroyants, ou des libertins. S'ils ont pu cependant y venir sans difficulté, c'est à l'étude du positivisme qu'ils le doivent en grande partie. Ils lui doivent une intelligence sérieuse et un sentiment juste du rôle médiéval de l'Eglise, un compte exact du caractère critique et destructif de la prétendue Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle. Les sympathies de Taine allaient aux protestants. C'est Auguste Comte qui a vu et montré que l'anarchisme est inhérent à toute attitude anticatholique. Il nous a disposé à une réaction générale contre les calomnies dont la Papauté est victime, et aussi contre les censures courantes de la réglementation morale dans le catholicisme. Tel est le « comtisme » que nous avons propagé.

On peut s'en rendre compte en jetant un coup d'œil sur les divers résumés publiés par Léon de Montesquiou, surtout l'admirable brochure de l'an dernier : Auguste Comte. — Quelques principes de conservation sociale. Comte a mis les Français non croyants en état de se rappeler tout ce qu'ils tiennent de l'Eglise; c'est de quoi nous sommes très reconnaissants à ce maître : c'est le point sur lequel il peut rendre service.

N'est-ce pas que la citation est longue! Mais elle est belle. Surtout elle caractérise admirablement le lien qui unit dans une pensée et une action commune les croyants et les incroyants d'Action française. J'ai expérimenté souvent l'effet bienfaisant que les idées d'Action française exercent sur des libres penseurs de bonne foi — dont l'intelligence avait été pervertie par les idées révolutionnaires.

Voilà exactement tout le positivisme que Maurras propose aux catholiques d'accepter. C'est tout ce que, abstraction faite de la métaphysique, le positivisme renferme d'anti-protestant, d'anti-libéral, d'anti-révolutionnaire, d'anti-démagogique et d'anti-romantique et de pro-catholique.

### Les Maîtres de l'Action française.

Il y a dans la lettre du Père Charles un passage pénible. Il est pénible parce qu'ici, il ne s'agit plus de divergences d'appréciation, mais d'une question de fait qui a été tranchée par Maurras lui-même, avec une précision qui ne laisse rien à désirer. On ne comprend pas que le Père Charles ait pu se tromper à ce point. Et on se dit : A quoi bon discuter si les mêmes erreurs, toujours éfutes, sont inlassablement reprises comme d'évidentes vérités, et cela, non pas seulement par des scribes embusqués derrière l'anonymat, mais par des hommes qu'on aime et qu'on admire?

Maurras reconnaît et conseille comme maîtres Stendhal, Proudhon, Mérimée, Sainte-Beuve, Anatole France et Nietzsche, six athées militants et spécialement scandaleux. Je suppose que lorsqu'on prend quelqu'un pour maître, on se plie volontiers à ses avis. Notre jeunesse catholique s'est mise à belle école. Les maîtres de son maître doivent être un peu les siens.

Sur Proudhon, Sainte-Beuve, Nietzsche, Maurras s'est longue-



ment expliqué dans la *Démocratie religieuse*. Dans d'autres endroits de ses œuvres, il a avoué bien d'autres maîtres que ceux-là. Un jour qu'un de ses disciples lui envoyait des tranchées une longue et belle lettre de remerciement, pour l'enseignement qu'il avait reçu à l'Institut d'Action française, Maurras répliquait :

*L'honneur remonte en réalité aux auteurs de cette reviviscence de l'esprit national, depuis 1870, Taine, Renan, Fustel de Coulanges, le Play, sans perdre de vue les docteurs plus anciens de notre pauvre XIX<sup>e</sup> siècle, Maistre, Bonald, Comte, Balzac, Veuillot et tous ceux qui les écoutèrent depuis, avec Paul Deroulède, Jules Lemaitre, Edouard Drumont, Paul Bourget, Maurice Barrés.*

Ailleurs, il cite La Tour du Pin et le Cardinal Pie.

Jamais Maurras n'a recommandé tous ces auteurs en bloc. Il choisit dans l'œuvre des écrivains qu'il utilise, les idées qui lui paraissent bienfaisantes et il rejette ou néglige les autres. Pour ne citer qu'un exemple, Maurras doit certainement beaucoup au grand ouvrage de Taine, mais il critique fort librement et justement la conception que Taine se faisait de l'esprit classique. C'est en cela précisément, comme l'a bien vu un de ses critiques, que réside toute l'originalité de Maurras.

*C'est avoir une pensée originale que savoir choisir (pour les adopter dans les œuvres de ses prédécesseurs, les idées bienfaisantes et de les composer avec d'autres idées trouvées chez d'autres auteurs afin de constituer un ensemble cohérent. C'est encore être original que de distinguer les idées maléfaisantes dont on ne peut tirer aucun bon résultat et de savoir les écarter en donnant ses raisons d'un ensemble doctrinal ou elles jetteraient le trouble et la contradiction (1).*

A l'Action française écrit Maurras, les Comte, les Renan, les Sainte-Beuve, les Taine, sont adaptés et, pour ainsi dire emmanchés, au système d'une doctrine. Ce système, par son corps et sa masse, développe un jeu d'attractions et de répulsions tel que ce qui s'engrène et s'emboîte, ce qui cadre, ce qui convient, ce qui va avec la doctrine, accourt et vole, pour ainsi dire, s'incruster et s'aggréger, pour le fortifier, au noyau central, mais tout le reste est repoussé et tombe de soi-même, poussières d'idées inertes et sans vie. Il en est ainsi de telle page « libérale » du grand Fustel; ainsi de tel chapitre où Le Play lui-même semble absolument méconnaître les fonctions propres de l'Etat. Leur erreur s'en retourne là où doit retourner légitimement toute erreur, au néant. Et, de quelque honneur que nous entourions leur nom et leur mémoire, ni le libéralisme intermittent de Fustel, ni, chez Le Play, une demi-méconnaissance de l'Etat, ne peuvent susciter chez un lecteur d'Action française aucun sentiment favorable à deux erreurs aujourd'hui déconçues par les cinquante ans de discussions et d'expériences que l'Action française rappelle à tout bout de champ.

Il ne faudrait pas se tromper non plus sur l'honneur implicite dans ce nom de « maître » utilisé par nous, puisqu'il faut bien user des mots et donner aux choses ou aux personnes une désignation courante; le terme n'eut jamais aucun sens d'adhésion générale à l'ensemble des formulaires d'aucun auteur. Ces maîtres sont nombreux, ils se contredisent entre eux, presque tous, excepté sur un point, et c'est le point par lequel ils concordent avec le plan de la régénération nationale. C'est à ce point précieux, presque sacré, que s'adresse notre reconnaissance.

Leur magistère est limité à ce même point : Le Comte apologiste du moyen âge, de la famille, de la société, le Renan critique de la Révolution, la Sainte-Beuve professeur d'analyse, et ainsi de tous.

J'insiste sur la belle définition du « maître » que donne Maurras. C'est la seule que les catholiques puissent accepter quand ils qualifient de maîtres, Maurras, Bourget et surtout Barrés.

#### L'impiété de Maurras.

Mais voici qui est plus grave. Le Père Charles fait état de phrases éminemment blâmables que Maurras écrivit dans un ouvrage de jeunesse, au sortir d'une crise de véritable anarchie intellectuelle. Il n'a pas tort de les blâmer. Elles sont impiées. Il y aurait bien, il est vrai, une manière charitable, sinon de les excuser, au moins de les expliquer. C'est ce qu'a fait le Père Descoqs dans son livre magistral qui lui a valu les pires injures

des catholiques libéraux et démocrates. C'est ce que faisait récemment un jeune critique catholique, qui me paraît appelé à un bel avenir (1).

*Au jour de sa jeunesse, écrit-il en parlant de Maurras, il n'était pas sans défiance envers Rome, et même il avait, contre le christianisme, dont la source sémitique lui faisait oublier le cours si vite élargi en catholicisme des préventions injustifiées. Il ajoute en note. Il est vrai que le christianisme hors de l'Eglise romaine est devenu ce poison dont parlait fortement Joseph de Maistre. Mais le christianisme évangélique n'est pas responsable des déformations que lui ont apportées les hérésies et les sectes. Le catholicisme est le gardien de la pure prédication chrétienne. M. Maurras se trompait en voyant une opposition entre christianisme et catholicisme. Et il continue. La raison l'éclaira sur les nuances qu'il convenait d'apporter à des points de vue que faussait sa passion.*

Sans excuser Maurras, on peut dire qu'on trouverait des impiétés analogues et équivalentes dans les premières œuvres de Barrés, que tant de catholiques louent sans restriction, dans des discours de Brunetière et dans les chroniques de Jules Lemaitre. Sur ce point encore, Maurras s'est loyalement expliqué. Après les réquisitoires passionnés, publiés il y a une douzaine d'années et qu'on réédite aujourd'hui, sans prendre la peine de les rajourner, il est juste, équitable d'entendre la défense de l'accusé. S'adressant au Saint-Père, auprès duquel on manœuvrait, comme on manœuvrait aujourd'hui pour obtenir une condamnation qui ferait contrepoids à toutes celles qui tombaient en ce triste moment, sur des écrivains modernistes, Maurras disait :

*Pour nous imputer soit une volonté hostile à l'Eglise, soit l'intention ou le désir de la combattre et de l'offenser, nos écrits ne suffisent pas, il faut les travestir; pour me composer un visage d'ennemi public ou secret de l'Eglise, il faut mentir. La vérité est que je n'ai rien approuvé, ni enseigné, rien qui soit une invitation directe ou dissimulée à combattre les croyances ou à s'en détacher. La vérité est encore, que, tout au rebours du langage des amis « libéraux » de l'Eglise, c'est au catholicisme entier, et, au plus strict, c'est au catholicisme le plus soumis à sa loi, parce que catholique et non pas, quoique catholique, au catholicisme comme tel, que sont toujours allés nos hommages d'admiration ou de respect donnés aux œuvres, aux actes, aux enfants de l'Eglise.*

Néanmoins, si cruels qu'ils puissent être pour nous, venant de catholiques et formulés quelquefois dans un corps de pasteurs que nous vénérions, ces mensonges haineux, ces injustes condamnations ne font pas que certains de nos écrits puissent être jugés par votre Sainteté, exempts d'erreurs ou indignes de blâme. Je ne l'ai jamais prétendu. On peut extraire de mes livres d'autrefois des paroles exprimant des pensées ou des sentiments inacceptables pour l'Eglise et qui lui sont même en horreur.

Quand j'ai réédité plusieurs de ces écrits, j'en ai retranché ce qui pouvait être entendu ou interprété comme expression d'un acte intentionnel et volontaire d'offenser cette Eglise que j'avais saluée comme la plus antique et la plus vénérable ou la plus féconde des choses visibles et comme la plus noble et la plus sainte idée de l'univers. Ainsi se montre le sentiment que m'inspire l'Eglise de l'ordre. Mais nulle marque d'un respect qui va croissant avec mes réflexions et le nombre de mes années, ne peut équivaloir aux marques de l'orthodoxie, ni aux symboles de la foi, et je vois avec une clarté indubitable, combien certaines de mes pages, de celles qui subsistent, peuvent et doivent choquer les âmes fidèles.

Bien que je n'aie surpris la confiance de personne et que j'aie même été le premier à faire avvertir les catholiques de la réprobation spontanée que ces pages leur inspireraient forcément, ce n'est pas de gaieté de cœur que j'ai jamais considéré, toutes les fois qu'elle s'est produite, cette séparation morale d'avec quelques-uns de mes amis les plus chers et les plus admirés (2).

Qui n'admirerait la franchise et la noblesse de cet aveu. Ah! le Père Charles ne comprend pas que des jeunes gens s'engouent pour ce qu'il appelle un agité du boulevard parisien, pour quelqu'un que certains, dans l'intimité, osent qualifier de « sale monsieur ».

Nous ne sommes plus jeunes, hélas! et nous ne sommes pas engoués. Quand nous étions jeunes, notre engouement allait à

(1) ACHILLE SEGARD, *loc. cit.*, p. 129.

(1) Jean Héritier.

(2) *Démocratie religieuse*.



Sangnier, à Laberthonnière, à Fonsegrive, à Lemire, à toute l'équipe des catholiques de gauche, libéraux, démocrates et modernistes. C'est Maurras qui nous a ouverts les yeux, comme il les a ouverts à tant d'autres, y compris des confrères du Père Charles (1). C'est pour cela, pour cela seul, qu'on le poursuit d'une haine si tenace et si passionnée. Ce qu'on veut c'est empêcher ceux qui ne connaissent pas encore son œuvre politique d'entrer en contact avec elle. Devant des pages, comme celles que je viens de citer, devant tant d'autres de même valeur, d'une si évidente sincérité et d'une si haute inspiration, ce n'est pas de la haine ni du mépris que son incroyance soulève dans nos cœurs. Nous ne lui criions pas au visage. « Tais-toi païen, apostat, agité, corrupteur de la jeunesse catholique! » Nous avons la profonde tristesse, le poignant regret de ne pas le voir enfin ouvrir sa magnifique intelligence et son grand cœur aux splendeurs de notre foi et aux douceurs de l'amour du Christ. Et nous confions les événements à la sagesse et à la miséricorde de Dieu.

Le Père Charles ajoute : qu'il ne croit pas avoir fait tort à Maurras et qu'il n'espère n'avoir froissé personne.

Un jour un gros homme écrase l'orteil d'une timide et frêle jeune femme. Pardon, Madame, s'écrie-t-il. J'espère ne pas vous avoir fait mal. La pauvre petite dame était prête à s'évanouir de douleur. Elle eut pourtant la force de murmurer : Ah! non Monsieur, au contraire.

Non Père Charles vous n'avez froissé personne, au contraire!..

\* \* \*

Le Père Charles se réjouit que la querelle Maurras ait éclaté au grand jour.

Moi, je m'en afflige et j'en prévois de forts tristes conséquences. Elle a déchaîné et déchaînera encore des violences de langage, des exagérations, des procédés douteux de polémique qui creuseront entre catholiques des fossés infranchissables. Au fond, je l'ai déjà dit et le répète, Maurras n'est qu'un prétexte, c'est un épisode d'une lutte séculaire entre catholiques de droite et catholiques de gauche. Les uns et les autres courent des dangers tant au point de vue doctrinal qu'au point de vue de l'action.

Les catholiques de gauche risquent de pencher vers le libéralisme les idées révolutionnaires, le modernisme.

Les catholiques de droite sont sollicités par la réaction conservatrice, l'autoritarisme et l'intégrisme.

Mais les uns et les autres trouvent dans la doctrine catholique et l'unité de foi, des principes sociaux communs; les uns et les autres ont des qualités spéciales qui se complèteraient fort heureusement.

L'œuvre à faire serait une œuvre d'entente, de rapprochement. Il faudrait liquider les malentendus, adoucir les angles, fixer ce qui est de foi ou d'esprit catholique, ce qui reste de libre interprétation. Dans le domaine reconnu de part et d'autre comme évidemment libre, il faudrait par l'étude, la discussion amicale diminuer les distances, de façon à aboutir enfin à une doctrine catholique sociale commune, conforme aux encycliques des papes et aux données de la science et de la raison (1).

A cette œuvre, les catholiques de droite et les catholiques de gauche devraient collaborer.

J'avais naïvement rêvé qu'une telle entente serait possible, facilitée notamment par le renouveau des études thomistes, par les leçons de la guerre et de l'après guerre, par l'évidente faillite des idées révolutionnaires, qui aboutissent par une logique fatale, prévue depuis longtemps, aux sanglantes folies du communisme.

Hélas! il n'en est rien. La discussion actuelle, telle qu'elle est engagée, n'amènera pas l'apaisement désiré. Elle va échauffer les esprits, aigrir les cœurs et rendre pour longtemps toute réconciliation impossible.

FERNAND DESCHAMPS,  
Professeur d'économie sociale.

(1) Bien entendu, les Encycliques des Papes et même les simples lettres des Papes ont toujours été acceptées par nous avec la déférence filiale qu'elles méritent. Cela est tout à fait élémentaire. Mais tout catholique sait qu'il y a une grande différence entre s'incliner devant l'autorité et comprendre un enseignement, l'aimer, le prolonger et le propager.

(2) Sur tout ceci voir l'ouvrage si clair et si sensé du Père Honnay, sur l'enseignement des encycliques dans les Cercles d'études de collège.

Notre numéro de la semaine prochaine sera entièrement consacré à la SEMAINE DE L'UNION DES ÉGLISES.

Nous publierons les conférences de :

S. Exc. M<sup>gr</sup> Szeptycky, archevêque de Lemberg, métropolitain de Galicie;

dom Lambert Baudouin de l'Abbaye de Mont-César;

l'abbé Portal, prêtre de la Mission;

dom Lev Gillet, moine de la Laure d'Union;

Rév. Père Maniglier, assomptionniste.

Un prochain numéro sera consacré à la querelle Maurras. D'indiscutables autorités établiront dans quelle mesure les catholiques peuvent se mettre à l'école politique de Charles Maurras et souligneront les grands services que cet écrivain a rendus à l'Église catholique et à la cause de l'Ordre et de l'Autorité, quelles que soient les lacunes d'une doctrine forcément incomplète puisque pas catholique « par le dedans ».

LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS publiera comme de coutume, cet hiver, les Grandes Conférences Catholiques dont la 7<sup>me</sup> série débutera bientôt.

## Catholiques Belges

soutenez notre effort

d'apostolat intellectuel

ABONNEZ-VOUS à

La revue catholique

des idées et des faits

Abonnements :

Un an, 25 francs, six mois, 15 francs.

POUR LE CLERGÉ :

15 francs par an.



## L'impossible socialisme

Il m'est souvent arrivé d'exprimer le désir que les journaux n'attaquent pas seulement les bolchéviks, mais aussi le bolchévisme. Nous avons besoin d'arguments contre la chose elle-même, non d'injures à l'adresse de ceux qui sont censés y tendre. Il est en tous cas certain que s'ils y tendent véritablement, ils s'attendront à ce que nos arguments la visent, alors que toutes nos injures n'y touchent jamais. Les journalistes ne cessent de nous répéter qu'il existe une « propagande insidieuse », qui se manifeste par des bagarres « rouges » et par des grèves ruineuses et étendues au monde entier. C'est en cela que consiste son caractère insidieux.

Mais si pareille propagande existe réellement, elle doit être d'ordre intime et intelligente, ou du moins intelligible. Un communiste parle à un ouvrier ordinaire; il est même vraisemblable qu'il lui parle longuement. Il lui dit certaines choses. Il en réfute d'autres qu'on lui dit. Il répond à des arguments, et ainsi de suite : voilà sans doute comment se pratique cette propagande.

Ce petit Juif vivace de l'East-End (qui est le seul élément vivace du bolchévisme) est parfaitement apte à argumenter; mais pour ce qui est de la presse quotidienne, c'est à peine s'il y trouve des arguments auxquels il faille répondre. On n'y voit que cris d'alarme et digressions qui visent évidemment les classes moyennes seules, non la classe ouvrière. Mais si, à titre exceptionnel, les journalistes se décident à parler non seulement à leurs pareils, mais aussi aux ouvriers; s'ils veulent répondre au bolchévik et non au croque-mitaine qu'ils se sont fabriqué dans leurs cauchemars, ils emploieront invariablement l'argumentation qui ne porte pas.

Ce qu'il y a justement de particulier dans cette argumentation courante visant le bolchévisme, c'est que, quelle qu'elle soit, elle ne prouve rien contre lui. Elle ignore ce que le bolchévik présuppose. Cette présupposition est entièrement fautive, mais celui qui veut argumenter contre le bolchévik doit évidemment y faire face.

Elle se réduit à ceci : il n'y a rien de normal, ni de nécessaire dans le fait de la propriété privée. Or il n'est qu'un seul argument auquel ont recours les défenseurs habituels du capitalisme et c'est celui-ci : L'homme qui se propose de bâtir une maison, disent-ils, procure du travail et des salaires à quantité d'autres individus, et ceux-ci, s'il n'avait conçu ce plan audacieux et original, n'auraient rien reçu.

Il aliène, disent-ils encore, une partie considérable de ses richesses sous forme de subvention à tout ce monde, et il arrive souvent qu'il ne garde pour vivre qu'une part très raisonnable de son avoir. Cet argument aurait quelque poids pour celui qui admet la propriété privée comme quelque chose d'absolu, tout en trouvant que ceux qui possèdent agissent à l'égard de leur avoir comme des Harpagons. Il ne répond pas à celui qui nierait *de plano* toute propriété privée. Un homme peut projeter de construire une maison, non parce que seule sa brillante fantaisie a pu en concevoir l'idée, mais parce qu'il est déjà en possession des briques, du mortier, du bois, des ardoises ou de l'équivalent de tous

ces objets en argent, c'est-à-dire en « puissance d'achat ». C'est le capital qui en fait un capitaliste.

En admettant qu'il ait le droit de posséder, il est indubitablement préférable qu'il construise des maisons et paie des maçons, plutôt que d'ensevelir son argent dans son jardin.

Mais pour celui qui estime que les maçons ont le même droit primordial que le capitaliste à posséder toutes les briques, tout le bois etc., ce n'est pas là une réponse. A supposer même que ce point de vue ne mérite pas d'être contredit vous ne gagnerez rien à répondre à une tout autre opinion.

Il est peut-être vrai que si les briques étaient possédées en commun, l'homme de génie seul dont il a été question plus haut aurait pensé à faire de ces briques, une maison. Mais ce n'est certainement pas là une vérité s'imposant d'elle-même : et ceux qui critiquent le communisme ne s'attachent pas à la prouver. Il ne sert de rien de répéter ce sophisme à un commis des faubourgs, pour que le petit Juif de l'East-End en fasse des gorges chaudes au cours d'un entretien particulier avec un ouvrier. Pour ce qui est de moi, je considère la propriété privée comme étant de sens commun; mais le petit Juif, lui, pense là-dessus tout autrement. Et l'ouvrier en fera de même si jamais nous ne lui faisons toucher du doigt ce qu'est la propriété privée, que ce soit dans la pratique ou en principe.

Ce qu'il convient de montrer, et ce qui suffit comme argumentation, c'est que le socialisme est une tyrannie : qu'il l'est inévitablement, ouvertement même, presque de droit. Le socialisme prétend que le gouvernement peut empêcher toute injustice en étant directement responsable de tout ce qui pourrait pratiquement arriver. Tout ce qu'on peut objecter au socialisme est contenu dans ces deux mots du poète romain : *Instans Tyrannus*. Mots à peu près intraduisibles, mais qu'on peut cependant rendre intelligibles à l'ouvrier comme suit : « Le bolchévisme est quelque chose de pire même que l'état présent. Car aujourd'hui, si un homme me hait et ne veut pas me vendre des briques, un autre m'en vendra. Ou bien quelqu'un d'autre me vendra du bois et je me construirai une cabane ou un hangar. Mais supposez que j'aie mécontenté des fonctionnaires et qu'ils possèdent toutes les briques, tout le bois, tout le sol même : la seule liberté qui me restera alors sera de mourir ».

Jamais des briques ne sont « shared », c'est-à-dire possédées en commun, dans le sens que la loi ne donne à personne en particulier le droit de les répartir. Dans tous les États du monde il existe une organisation quelconque; dans les États bolchevistes il y a même trop d'organisation...

Celui qui croit que rien qu'en procédant périodiquement à des scrutins et en comptant les voix (pour ne pas parler du système électoral très peu démocratique que les États bolchévistes, semble-t-il, favorisent), on peut, par cela même, empêcher un fonctionnaire d'être une peste, doit avoir sur la nature humaine des idées d'une innocence presque surhumaine. Personne, je pense, ne croit qu'un homme affublé d'un peu d'autorité temporaire s'abstiendra de se livrer à des fantaisies uniquement parce que cette autorité est temporaire. Sous un régime socialiste, il y aurait moins de chances que jamais de le forcer à rendre des comptes pour une raison que j'ai souvent énoncée et à laquelle nul n'a jamais répondu,



que je sache. Là où l'État est la source de tout, il ne peut être la source de l'opposition à ce même État. Il ne peut fournir des plumes, de l'encre et du papier à ceux qui veulent démasquer ce qu'il y a en lui de corrompu. Encore moins mettra-t-il des capitaux ce « nerf de la guerre », à la disposition d'une opposition visant à le renverser.

Aujourd'hui, nous argumentons avec un socialiste en présumant qu'il n'en est pas un. Nous devrions, au contraire, nous servir contre lui de son propre socialisme; lui dire : « Je démontrerai que le socialisme c'est l'esclavage par le même argument qui vous permet de le proclamer une panacée. Vous dites vous-même qu'il empêchera tout accord injuste puisque tous les contrats seront conclus par l'État. D'où je conclus, que si l'État est injuste, tous les contrats le seront aussi. Vous dites vous-même que personne ne mourra de faim puisque l'État socialiste nourrira lui-même tout le monde. D'où je conclus que tous ceux que l'État se refusera à nourrir mourront de faim. C'est vous qui dites que personne ne pourra accumuler des capitaux pour des fins privées, telles qu'exploitation ou concurrence. Je déduis de vos paroles que personne ne pourra accumuler des capitaux pour des fins privées telles que critique libre de l'État ou protestations populaires contre l'État. C'est vous-même qui dites que l'État se fera acheteur et vendeur de tout et que nul ne sera dès lors trompé. Je déduis de vos propres paroles que si l'État se met à tricher, tout le monde sera trompé. C'est vous-même qui dites que l'État sera l'unique patron et que dès lors personne ne sera exploité. Je déduis de vos propres paroles, que si l'État se met à « faire suer » les particuliers, tout le monde sera exploité. Que votre bon sens vous dise s'il est impossible pour un État, seulement parce qu'il est en république, de tricher, d'exploiter, de conclure des marchés onéreux pour ses citoyens, de provoquer des protestations populaires. Votre royaume d'utopie entr'ouvre devant moi des perspectives bien intimidantes sinon effrayantes. Et notez que c'est vous qui dites tout cela et que, ce n'est pas moi. »

En d'autres termes, l'argument en faveur du socialisme est précisément l'argument contre lui. C'est même peut-être le seul argument véritablement probant contre le socialisme. J'ajouterai que les multiples divergences existant entre socialistes au sujet de la véritable nature du socialisme, ne sauraient affecter cet argument. Elles ne l'affectent pas, précisément parce que cet argument est le *seul* qui puisse être employé pour n'importe quel socialisme, parce que, pour un socialiste, cet argument constitue la seule véritable justification morale et respectable d'être ce qu'il est.

Si le collectivisme économique n'est pas assez puissant pour être tyrannique, il ne le sera pas non plus pour accomplir quoique ce soit de ce que les socialistes en attendent. S'il n'a pas assez de puissance pour commettre des injustices, il n'en a pas non plus pour les empêcher.

Pour ce qui est de la nature de ce pouvoir économique, du processus de son élection et de la source de son autorité, ses adhérents diffèrent grandement d'avis entre eux. Les uns se le représentent comme une bureaucratie étatique sur le modèle de celle qui existe en Angleterre. Pour d'autres il doit être modelé sur les soviets ou être composé des dirigeants officiels des plus grandes *trade-unions*. Théoriquement ce pou-

voir peut incarner la domination d'une classe particulière, en pratique — il sera exercé par quelques représentants de cette classe seulement. Jamais la Dictature du Proletariat ne pourra être autre chose que celle de quelques prolétaires. Il est même bien plus vraisemblable qu'elle sera celle de quelques freluquets. Mais elle doit être une Dictature, sans quoi elle ne pourra même pas faire le bien qu'elle prétend pouvoir faire.

G.-K. CHESTERTON.

## Le siège d'Autun

Le dimanche 6 septembre 1925, dans l'après-midi, Trémeau Jean, né à Saint-Boil, en 1859, ancien instituteur, officier de l'Instruction publique, conseiller d'arrondissement, maire d'Autun, a mis la cathédrale d'Autun en état de siège.

Je vais dire, pour l'édification commune, ce que j'ai vu et entendu en cette journée mémorable.

J'étais venu de ma campagne afin d'assister à la procession de la Saint-Ladre. J'estimais remplir un devoir de citoyen et de chrétien en assistant à une cérémonie civique autant que religieuse.

Quand les citoyens s'assemblent pour perpétuer un antique usage, répéter les gestes de leurs ancêtres et mettre leurs pas dans leurs pas, ils satisfont tout d'abord aux plus nobles sentiments de la solidarité humaine. L'âme des pères revit en eux. La pompe des cortèges, la joie des musiques, les drapeaux et les guirlandes donnent à la cité un air de liesse que tous, sans distinction de croyances, peuvent goûter et respirer. Les fêtes de la rue sont les fêtes du peuple. Que de gens n'en ont point d'autres!

Le maire d'Autun avait résolu de supprimer cette procession. Comme Nabuchodonosor, vainqueur de Jérusalem, il avait dit en son cœur : « Faisons cesser sur la terre les solennités de Dieu ». Il oubliait que la procession de saint Lazare est aussi une fête du peuple chrétien. Il croyait que « ça irait » et cela n'a pas été du tout. Le peuple, outragé et lésé, a revendiqué ses droits contre le magistrat municipal qui devrait être son protecteur et son père.

Monsieur Trémeau s'était promis, non point de faire égorger tout Autun, mais de prendre de bonnes mesures « pour assurer le respect de la loi ».

Quelle loi? Celle qui interdit les processions? Aucune loi ne les interdit. Celle qui donne au maire la police municipale et lui confie le soin de l'ordre public? Le Conseil d'Etat, qui a déjà cassé tant d'autres arrêtés nous dira si cette loi autorise l'arbitraire et l'oppression; il nous dira si le *bon plaisir* des maires *fait loi* dans notre France Républicaine.

Pour moi, qui ne suis pas grand juriste, je me souviens seulement d'avoir lu, voilà une vingtaine d'années, dans le *Traité de Droit administratif* du professeur Berthélemy : « Les processions donnent lieu à de sérieuses difficultés. Non certes qu'elles soient vraiment gênantes pour les non croyants, mais parce qu'il y a partout des gens qui ne résistent pas à la tentation d'opprimer ceux qui ne pensent pas comme eux. Certains maires interdisent les processions par mesure de police préventive, et sans autre prétexte que d'éviter une éventualité de désordres, même invraisemblables. »

Je suis un ami de l'ordre, mes bons Autunois, mais beaucoup moins ami du « progrès » que ne semble l'être Monsieur notre maire. Il n'y a guère aujourd'hui que le prix du pain qui progresse. Que gagnerons-nous à la disparition des vieilles coutumes? Notre vie moderne est-elle donc si pimpante et si réjouissante, que nous nous privions de gaité de cœur d'un spectacle pittoresque? Les âmes débordent-elles à tel point d'idéal que nous puissions dédaigner ce que le seul appareil de la religion leur inspire de grand, de noble, de sérieux? Puisque nos rues sont si souvent tumultueuses et avinées, quand des bandes d'ivrognes s'y promènent librement, puisqu'elles sont graves ou martiales, quand les corbillards, des soldats, ou des gymnastes les parcourent, quel inconvénient voit-on à ce qu'elles soient saintes, une heure ou deux par an?

Il plaît à nombre d'Autunois d'honorer la sainteté dans les rues



de leur ville. Il leur plaît de rendre publiquement au Seigneur Très-Saint l'hommage que d'autres rendent sans encombre, ni scandale, au dieu Sport ou à la déesse Gymnastique.

Mais ce beau mot de sainteté qui faisait frissonner d'émoi et de respect les grands Païens intelligents, n'inspire à nos Primaires baptisés que sottise, haine et mépris. M. Trémeau ne veut pas que la rue soit sainte. Redoutant qu'on ne changeât sa ville en église, il a préféré la transformer en chiourme.

Ceux qui s'attendraient à trouver ici un tableau humoristique de ce remarquable événement, ou des anecdotes plaisantes, seraient déçus. Ne vaut-il pas mieux parler raison? Aux esprits surexcités, aux cœurs peïnés, aux âmes indignées, la moquerie serait de maigre secours. Et de qui, de quoi ne peut-on se moquer, après tout? On se moque de Dieu, de la Patrie, de l'Honneur. Il y a des enfants qui se moquent de leur père.

On m'assure que le maire Trémeau et son conseil municipal offriraient une cible facile aux brocards d'un bon journaliste. Je ne suis pas journaliste. Je vis, à mon habitude, dans le commerce des saintes Muses, au milieu des dictionnaires et des livres. Je prends un vif intérêt aux spectacles variés de ce monde. mais je n'efforce, avant d'en rire, de les comprendre et de les juger.

Il était donc environ trois heures quand je me rendis aux vêpres de la cathédrale. La foule, du bas de la ville, se dirigeait lentement vers les hauts quartiers. Il pleuvait.

Comme nous allions déboucher de la rue des Bancs sur le parvis, un encombrement insolite nous arrêta. Une bousculade se produisit qui descendait en bouillonnant de chaque côté de la rue. On n'apercevait pas grand'chose par-dessous la houle des parapluies ouverts. Je butai contre la croupe d'un cheval qui trébuchait sur le pavé glissant. J'eus l'impression d'être pris dans une foire aux chevaux.

C'était un barrage de gendarmes qui filtrait le peuple chrétien d'Autun.

Le peuple chrétien d'Autun prenait patiemment des bains de pieds, s'écorchait aux murs des maisons, essayait les éclaboussures, et passait petit à petit sans témoigner de dispositions séditeuses.

Je me rendis à la cathédrale, on y chantait vêpres, elle était comble. Une masse d'hommes, compacte, occupait la moitié de la grande nef. L'office terminé, un ecclésiastique annonça du haut de la chaire que Mgr l'Evêque, entouré des hommes, ouvrirait la marche de la procession. Il recommanda, quoi qu'il advint, et même si le cortège devait paraître long, de garder l'ordre prescrit.

La pluie avait cessé. Je me trouvais aux côtés de l'évêque. Il était en simple habit de chœur. Sa robe, son camail et sa barrette mettaient une tache de lilas pâle au milieu d'un fourmillement noir. Quand il descendit les degrés du porche, des applaudissements éclatèrent.

Une foule énorme cernait la cathédrale et couvrait l'esplanade du Palais. Des gendarmes à cheval, en pèlerines et en casques, dominaient cette foule. J'en comptai une dizaine à l'entrée de la rue des Bancs, à peu près autant du côté de la place Saint-Louis, et j'avoue qu'ayant l'esprit naturellement porté à saisir le coin amusant des choses, ma première pensée fut qu'il y avait là une vingtaine de sabres contre plusieurs milliers de parapluies.

Mais ce déploiement de forces policières devant une population honnête, pacifique, me serra aussitôt le cœur de tristesse et de dégoût. Je contemplais, stupéfait, ce quartier d'ordinaire si grave, si paisible, où la Justice humaine voisine avec la Miséricorde de Dieu, ces pierres vénérables, chargées de tant d'Histoire, cette gracieuse fontaine dont l'inscription latine parle d'amitié et d'hospitalité, cette flèche d'église qui se soulève si haut pour crier à trente kilomètres, aux campagnes : « Ma ville est ici ! » et je me disais : « Quel est donc l'homme qui n'a pas craint d'infliger à cette vieille ville cette insulte et cette honte ? »

Que le lecteur veuille bien me pardonner si mon récit traîne un peu en longueur. Je me soucie moins de conter une belle histoire que de me faire, et de communiquer aux autres, une opinion raisonnable.

Ce siège d'Autun n'est qu'un ridicule fait-divers. M. Trémeau assurément tiendra moins de place dans nos annales que l'empereur Tetricus, le comte Waimar ou le maréchal d'Aumont.

Ce fait-divers n'en est pas moins un trait curieux de nos mœurs publiques; il exprime et peint à merveille notre civilisation; s'il parvient jusqu'à nos descendants, nos descendants en apprendront

comment les Français de 1925 entendaient la Liberté, l'Egalité et la Fraternité.

L'évêque était donc devant les gendarmes. Pourquoi M. Jean Trémeau n'était-il pas là, lui aussi, à cheval, en tête de ses troupes, le fer et la flamme au poing, nouvel Attila, devant cet évêque? On le réclamait à grands cris.

Derrière nous, la place devenait houleuse. La cathédrale y versait de nouvelles masses. Un remous tournoyant n'avait arraché à mon groupe. Au milieu des clameurs, des huées, des sifflets, des sonneries de clairons et des carillons de cloches qui ressemblaient à un tocsin, j'entendis de loin qu'on parlait avec l'officier de gendarmerie. Le commissaire de police s'agitait, un papier à la main, m'apparaissait parfois, au-dessus des têtes, comme un noyé que le flot soulève, puis, replongeait, englouti.

Il avait ordre, disait-on, d'empêcher les rassemblements autour de la cathédrale. Telle était, paraît-il, la secrète volonté, la lettre de cachet, l'oukase mystérieux de M. le maire d'Autun. Or, grâce au maire d'Autun, à son commissaire et à ses gendarmes, jamais notre cathédrale n'avait vu sous ses murs plus imposant rassemblement.

Allait-on pouvoir circuler, passer un par un, parcourir les rues en simples promeneurs, les prêtres ayant déposé leurs surplis et renvoyé les insignes religieux à l'église? Il n'y fallait pas songer. L'évêque devait rester trois quarts d'heure devant les chevaux. La même police qui favorisait ce rassemblement magnifique, entravait héroïquement la circulation normale de la rue.

Sous la poussée de la foule grondante, les chevaux piaffaient et ronflaient. Le barrage, glissant peu à peu sur la pente rapide de la rue des Bancs, reculait jusque à l'*Hôtel Robin*. Les gendarmes avaient mis l'arme au clair.

Je ne dirai pas que l'instant fut tragique.

On savait bien, parbleu, que ces gendarmes n'allaient pas massacrer nos boys-scouts, percer le cœur de nos chanoines, ni décapiter Monseigneur notre Evêque. Mais en face de ces vieillards, de ces enfants et de ces femmes, en face de ces anciens combattants de la Grande Guerre, officiers, amoniers, soldats, portant des cicatrices et des décorations, ces sabres nus avaient quelque chose d'ignominieux, d'inapte, de désolant.

— Il y a cent gendarmes à Autun, disait-on autour de moi, le maire a fait venir toutes les brigades des environs.

— Non, il n'y en a pas plus de cinquante, en comptant les gendarmes à pied. Et puis, ce n'est pas le maire, c'est le préfet qui réquisitionne la gendarmerie.

— Dites donc, voilà un beau tas de contribuables. Le gouvernement devrait en profiter pour les faire souscrire à l'emprunt.

— Maman, est-ce que le commissaire va faire un procès à l'évêque?

— Savez-vous que Trémeau a un fils gendarme?

— Et savez-vous que Monseigneur a des gendarmes dans sa famille?

— Je n'en savais rien, mais j'entends dire que certains de ces gendarmes ont leur garçon dans les boys-scouts ou les enfants de chœur.

— Quel salaud que ce Trémeau!

— Ça, mon cher, ce n'est pas juridique.

Ainsi parlait la foule. Pendant ce temps, la *Marseillaise* retentissait à pleines voix. Le peuple chrétien d'Autun montrait que, s'il avait perdu la crainte du gendarme, il n'en avait pas perdu le respect.

Quiconque prétend ou laisse entendre que, durant cette grande journée, notre maréchaussée nationale a été abreuvée d'outrages, se trompe ou en a menti. J'ai vu des gendarmes répondre, en salueant du sabre, au chant de la *Marseillaise*. J'affirme que, de cette population, agitée de sentiments si violents et si contradictoires, ils ont reçu autant d'ovations que de quolibets.

Qu'on se représente donc la scène telle que je l'ai eue sous les yeux. Voilà une foule bloquée, investie, pendant près d'une heure, sur une place. Se tiendra-t-elle immobile? Rentrera-t-elle à l'église, jusqu'à ce que le maire daigne lui faire assavoir qu'elle peut regagner ses foyers? Il y a là des étrangers, des curieux. Toutes les avenues de la ville sont coupées; il faut faire un long circuit par les faubourgs. Des gens s'ennuient, veulent rentrer chez eux. Les chevaux les froissent, les écrasent, les piétinent. On s'impatiente, on crie, on insulte. Personne n'en veut à l'honneur du gendarme.

Qu'importe, au milieu de cette effervescence, quelques explosions de zèle intempestif? Il se trouvera toujours un serviteur



du Grand-Prêtre pour se faire fendre l'oreille. Mais va-t-on reprocher aux gens d'essayer de se faire justice, quand on a brouillé dans leur tête toute idée de justice? Veut-on qu'ils recourent patiemment et sagement à la protection de la loi, quand on invoque la loi même pour les humilier, les vexer?

Ne se serait-il produit aucun incident regrettable, le maire d'Autun n'en aurait pas moins traité ses administrés comme des malfaiteurs. Et y aurait-il eu rébellion ouverte contre la force publique, on serait inique d'en rendre responsables ces chrétiens, ces religieuses et ces prêtres qui voulaient se promener avec ou sans bannières. N'y aurait-il plus de principes de liberté civique, parce qu'un caprice de l'autorité aurait provoqué des abus?

L'abus, c'est le maire d'Autun qui l'a commis.

Le long du mur de la Maîtrise, plusieurs centaines de personnes parvinrent, me dit-on, à se frayer un passage. Mais le cordon de la rue des Bancs demeura infranchissable. Je réussis à le contourner, au prix de pénibles efforts, en m'accrochant aux fenêtres des rez-de-chaussée, et grâce à des ressources de gymnastique dont ne disposaient assurément ni notre évêque, ni ses chanoines. Le maire d'Autun ne voulait pas laisser passer l'évêque d'Autun.

L'évêque revint donc à la cathédrale. Il était brave et beau dans son émotion, sa douceur et sa dignité. Je le vis qui protégeait contre des parapluies menaçants le chapeau du commissaire, et je l'entendis qui disait avec une grande mansuétude : « Moi aussi, j'ai ma barrette ».

Après la bénédiction du Saint-Sacrement et le chant du *Nous voulons Dieu*, la foule descendit devant l'église Notre-Dame. Elle couvrait la Terrasse et reflétait sur le Champ. On ne voyait plus un seul gendarme.

Un cortège s'organisa, spontanément, irrésistiblement. On avait besoin de marcher, de circuler, de se dire ce que l'on pensait du maire. On ne se le disait pas à l'oreille.

Le cortège fit le tour du Champ-de-Mars, puis remonta par la rue aux Cordiers, la grande rue Chauchien, la rue aux Maréchaux et la place d'Hallencourt, jusqu'au quartier où habitent, non loin l'un de l'autre, le maire et l'évêque d'Autun.

Des tambours battaient, des clairons sonnaient, des bouches « conspuaient Trémeau » et criaient « Démission ! »

Quand plusieurs milliers de personnes donnent libre cours à leur mécontentement, cela fait du bruit. J'ai fait du bruit comme les autres. Et si quelque philosophe me remontre qu'il est plus séant à un chrétien bien élevé de prier à l'église que de brailler dans la rue, je répondrai que j'ai braillé dans la rue, parce qu'on m'avait empêché de prier dans la rue, et que je prétends avoir le droit de prier dans la rue, le jour de la Saint-Laure, puisque tant d'autres l'ont de brailler dans la rue, tous les jours que le bon Dieu fait.

C'était une manifestation politique. Il n'y a pas de « séparation » qui tienne : tout ce qui intéresse la cité est politique, et la religion intéresse la cité. Ces chrétiens ne prétendaient pas livrer à leurs prêtres le gouvernement de la commune, mais ces citoyens libres affirmaient publiquement leur opinion religieuse.

N'était-ce pas le moment où devaient se réaliser les craintes de M. Trémeau? ou les « conflits » prétextés pour interdire la cérémonie devaient se produire? N'allaient-ils pas montrer la force de leur bras, ou au moins la puissance de leur gosier, ces partisans de l'opinion adverse, ces « Autunois, amis de l'ordre et du progrès » que le maire d'Autun avait invités « au calme », les soupçonnant à tort capables de porter de mauvais coups, de faire des « victimes » et des « martyrs »?

Aucun d'eux ne broncha pendant cette démonstration qui dura près d'une heure. Au cours du siège, quand l'évêque était encore devant les chevaux, j'avais aperçu, dois-je dire, une douzaine de jeunes gens en casquettes, nonchalamment adossés à la tour de l'*Hôtel Rolin* et chantant l'*Internationale*. Ils chantaient assez juste et n'avaient point des mines désagréables.

Enfin, je rentraï dans mon calme logis. Le silence apaisait mon cœur. Les rues étaient devenues muettes. On sonnait un mort à la cathédrale. Un glas tombait lentement sur la ville humiliée. A l'intérieur des maisons, de quoi parlait-on, sinon de gendarmes?

« L'écrivain dans son bureau », me disai-je, voilà la formule. Il faut cependant que l'écrivain quitte son bureau de temps à autre. et reste écrivain dans la rue. Il faut que le maire quitte sa

mairie et se promène solennellement, avec quelque ministre, par les rues de sa ville, pour recevoir des coups de chapeau, s'il est digne du respect de sa ville. Quant au « prêtre dans son église », on sait ce que vaut la formule. On la trouve sur la bouche de ceux qui voudraient, s'ils le pouvaient, supprimer le prêtre pour supprimer l'église.

O Dieu, me disai-je encore, n'y a-t-il donc pas de place pour tout le monde au soleil? Comment se fait-il que ce Jean Trémeau, qui n'est, à ce qu'on m'affirme, ni un sot, ni un méchant homme, ait commis cette sottise et cette méchanceté? Réfléchissons. La chose est difficile.

Qu'on le veuille ou non, ce sont les idées qui mènent le monde, ce sont les convictions métaphysiques. L'homme est un animal adorateur. Tout homme a besoin d'adorer quelque chose. Le maire Trémeau adore le Progrès, le conseiller Vadrot adore la Bouteille, tel autre adore le Muscle et tel autre adore Dieu.

Je ne perdrai pas mon temps à démontrer que Dieu est un objet d'adoration supérieur au Progrès, à la Bouteille ou au Muscle; jamais je n'arriverais à convaincre ceux qui professent une opinion contraire. Mais je défie bien qu'on me prouve, par tous les moyens logiques et procédés dialectiques dont peut disposer un conseil municipal, que le Progrès, la Bouteille ou le Muscle, sont des objets d'adoration, supérieurs à Dieu, le Père Tout-Puissant.

Pourquoi n'aurait-il pas les mêmes droits dans la rue? En quoi un prêtre en surplus trouble-t-il plus le bon ordre qu'un gymnaste en uniforme? En quoi un reliquaire, une chasse est-elle plus intolérable qu'un char fleuri de carnaval? Une bannière d'Enfants de Marie, plus dangereuse pour la sûreté publique que le drapeau d'un orphéon?

Il y a des gens qui n'aiment ni les surplus, ni les chasses, ni les bannières. L'éducation, l'âge, l'expérience apprennent généralement aux hommes à tolérer ce qu'ils n'aiment point. Le maire Trémeau s'est conduit comme un vieil enfant.

L'avenir est à lui, prétend-il. Ce serait effrayant si c'était vrai. Mais il s'abuse, l'avenir n'est pas à lui. A ce tyranneau éphémère je réponds, avec le poète :

*Non, l'avenir n'est à personne,  
Sire, l'avenir est à Dieu.*

Il se donne pour le défenseur d'une « juste cause ». Je lui réponds que sa cause est injuste et je dis à Dieu, avec ma sainte Eglise : « Levez-vous, Seigneur, pour juger votre cause, n'oubliez pas les outrages que vous recevez de l'insensé ».

J'ai fini. Tel est mon témoignage et telle est ma protestation.

Je sais que j'en étonne, chagrine ou fâche plus d'un, moi qui m'étais tenu, jusqu'alors, dans la paix de mes bibliothèques, loin des querelles politiques, et qui semble aujourd'hui m'acharner contre un homme, servir une mesquine vengeance et envenimer la haine.

Il y a des gens qui voudraient bien vexer et tracasser les autres, mais qui ne veulent pas qu'on les tracasse. Je leur déclare qu'ils ne sont point honnêtes gens.

Il y a par contre de fort honnêtes gens qui respectent la religion mais n'ont aucun goût pour ses cérémonies. Les processions leur sont indifférences. On ne les a pas offensés, on ne leur a pas envoyé les gendarmes. Je conçois qu'ils fassent bon marché de notre honneur de chrétiens et ne prennent point feu et flamme pour notre offense. Je les supplie seulement qu'ils veuillent bien permettre aux offensés de se défendre.

Il y a en France des centaines de villes à qui l'on défend les processions et qui le souffrent patiemment. Nous avons vu des générations d'hommes qui se souciaient peu de leurs libertés religieuses. Prier dans la rue est une liberté. Par définition même on en use quand on le veut.

Mais enfin, il y a, dans notre vieil Autun, toute une population honnête qui tient aujourd'hui à cette liberté. Elle ne compte point uniquement des privilégiés de la fortune ou de la haute culture, des aristocrates de la race ou de l'esprit. Elle compte de très humbles et très pauvres gens pour qui la religion est un bien très précieux, et qui sentent, avec vérité, que les hommes ne sont vraiment libres, égaux et frères que devant Dieu.

Je connais et j'aime ce peuple dont je n'attends ni faveurs, ni suffrages. Nous avons parlé ensemble du siège et de la procession. J'ai senti combien il était sensible à l'injure, au tort qu'on lui fait.



J'ai donc parlé pour moi, Paul Cazin, et pour la blanchisseuse qui repasse mes cols, et pour la femme de ménage qui balaie mon parquet.

Si je m'étais tu, je me serais conduit lâchement. Je le jure, par le très saint bon Dieu en qui je crois et par les belles Muses de France auxquelles j'ai consacré ma vie.

PAUL CAZIN.

## Les idées et les faits

### Chronique des Idées

#### La VI<sup>e</sup> Semaine sociale universitaire catholique

Comment ne pas saluer de toute notre plus fervente sympathie cette VI<sup>e</sup> semaine universitaire, tenue à Anvers, qui fait si grand honneur à notre jeunesse catholique et suscite de si belles espérances!

Naturellement, c'est une élite qui émerge de la masse, mais tôt ou tard les élites triomphent et mènent la société. Ils étaient cent et trente adhérents, venus des quatre Universités, appartenant aux neuf provinces, tous, anciens et nouveaux, fraternisant avec la plus franche cordialité, tous brûlant du même désir de savoir, communiquant au même idéal, apportant la même ardeur d'attention soutenue à toutes les leçons du jour, aux conférences du soir, ne se relâchant pas de ce labeur volontairement embrassé, s'entraînant jusqu'au bout avec un enthousiasme qui n'a pas défailli. C'est Saint-Ignace qui les hospitalisait, à l'Ecole supérieure de commerce, et l'accueil qui leur fut réservé, les soins attentifs et délicats qui les entourèrent n'ont pas démenti la proverbiale générosité de leurs hôtes.

Délicieuse camaraderie des commensaux, entre lesquels l'amitié est si vite nouée; conviçt familial où régnait cette pure joie qui est l'apanage des catholiques et, par ailleurs, ponctuelle observation du règlement de la semaine, sous l'amicale direction de M. le professeur Harmignie, le sympathique conseiller moral de la Jeunesse sociale catholique.

Au président Hubert Carton de Wiart, parti en pèlerin de la science pour l'Université de Baltimore, succédait le secrétaire général, André Dufrane, dont l'autorité précoce s'étayait de la bonne grâce de Xavier Carton de Wiart.

Une seule ombre au tableau : le cardinal Mercier et le ministre des Colonies, qui avaient promis de couronner les travaux par leur haute intervention, se virent contraints d'infliger aux semailiers la disgrâce imméritée de leur absence. Je le regrette pour ces éminents personnages eux-mêmes, dont la parole eût éveillé dans l'âme vibrante de ces jeunes, une profonde et durable résonnance.

Le spectacle de la salle ne manquait pas de pittoresque : le duvet naissant des bleus d'université, quelques barbiches de vétérans, des barbes de jais de missionnaires, et piquées dans cet ensemble, comme coquelicots dans un champ de blé, les rouges bourguignotes de quelques gracieuses étudiantes. Toute l'assemblée baignait dans une atmosphère de haute intellectualité et de généreuse ardeur.

Le thème qui défrayait la semaine était notre effort civilisateur au Congo et c'est le drapeau d'azur à l'étoile rayonnante qui abrita les doctes palabres.

De quelle qualité supérieure on composerait un Conseil colonial, formé de toutes les compétences variées, voire des sommités qui se relayèrent à la tribune de la semaine : Xavier Carton de Wiart, l'abbé Harmignie, l'abbé Génin, l'abbé Alfred Corman, le R. P. Charles, S. J., M. Louwers, M. Hoornaert, le docteur Maes, M. Fontainas, M. Bertouille, M. Leplae, le comte Renaud de Briey, M. Dejonghe, M. Coppens, pour les citer dans l'ordre où ils se sont succédé.

Par ces maîtres d'un savoir réputé, la question congolaise fut étudiée à fond, envisagée sous ses différents aspects, historique, juridique, religieux, ethnographique, économique.

Les grands quotidiens de Bruxelles et d'Anvers, fidèles à leur poste d'informateurs, ont donné de ces leçons et de ces conférences

des aperçus détaillés et précis qui nous dispensent d'y revenir. Dans ce vaste amas de considérations et de faits, nous demandons seulement la liberté de faire un choix, en nous bornant à retenir, ici, quelques points saillants qui nous paraissent offrir un intérêt spécial, soit à raison de leur nouveauté, soit à raison de leur opportunité.

\* \* \*

L'événement de la *Première journée* fut la conférence du R. P. CHARLES. On avait entendu M. l'abbé Harmignie discuter la légitimité de l'appropriation coloniale et, pour solide que fût sa démonstration, on eût souhaité qu'elle s'appuyât sur l'autorité de grands théologiens et de grands juristes. On avait été sous le charme de ce talent plein de fraîcheur et de distinction, le jeune avocat Xavier Carton de Wiart, qui nous retraça la genèse et l'évolution historique de notre colonie. On avait été ému par la parole apostolique du R. P. Génin, dénonçant avec énergie les redoutables obstacles à l'évangélisation, sans oublier l'immoralité des Blancs.

Mais le soir, élargissant le sujet, le R. P. Charles situa le problème congolais dans son élément, le problème noir, qui est mondial. Ni Las Casas, au XVI<sup>e</sup> siècle, ni Lavigerie, au XIX<sup>e</sup>, n'ont flétri avec plus de virulence l'oppression, l'exploitation odieuse des Noirs par les Blancs, débridé d'une main plus énergique la plaie horrible de l'esclavagisme. Pendant quatre siècles, huit à neuf cents millions de ces malheureux déracinés, arrachés à leur patrie, exportés comme un vil bétail, livrés à un régime sans nom : voilà l'éternel forfait qui pèse sur la conscience de l'Europe et qui n'a pas été expié. L'heure de la vengeance n'arrive pas sonnée, peut-être, au cadran de l'Histoire?

On n'est pas parvenu à les détruire, ils ont fait souche par delà l'Atlantique, ils sont dix millions dans l'Amérique du Sud, sept à huit millions aux Antilles, treize millions aux Etats-Unis, et ces derniers se dresseront en vengeurs de la race qui s'éveille et sur laquelle passe la houle du nationalisme.

Aux Etats-Unis, où on les abreuve encore d'humiliations et de cruautés, ils ont conquis un territoire grand comme l'Ecosse, accumulé une fortune d'un milliard de dollars, administrée par soixante banques, ils ont des écoles normales, des collèges, vingt universités, des journaux d'un tirage fantastique, des écrivains comme Ruyhard Du Bois, Dunbar, des clergyman comme Principal Molon. Ils ont fourni trois cent mille soldats à la guerre, et cent mille y laissèrent leur vie. Terrible leçon! Ils ont appris à tirer sur les Blancs!

Hélas, en grande masse, ils ont passé aux méthodistes et aux baptistes. Ils ont tenu des congrès pan-africains, où l'âme nègre a trahi des aspirations singulièrement inquiétantes pour nous. Dans le Sud-Africain, ils supplanteraient aisément les Blancs par leur supériorité numérique, par leur activité, si on ne les tenait en sujétion, et là aussi souffle le vent de l'émancipation. D'ici à vingt ans, ils seront les maîtres là-bas dans un Etat noir, et se solidariseront avec leurs frères équatoriens.

Impossible donc d'isoler le problème congolais du problème noir mondial. De violentes secousses se feront sentir au sein de notre Colonie, et c'est au Cap, ou au Sénégal, ou à Saint-Louis du Missouri qu'il faudra chercher le foyer sismique.

Un autre péril menace le Congo, l'Islamisme, dont la marche envahissante inspire à tous les observateurs un légitime effroi : « Depuis Sarajevo jusqu'à Zanzibar, de Casablanca aux confins de la Mongolie, sous l'Equateur et à Tobolsk, au Sahara et sur les îles de l'Australie, il a groupé plus de 230 millions d'adeptes et il avance,



hélas! presque sur toute la ligne. » (J'emprunte cette phrase à l'excellente analyse de la *Métropole*, mais j'y relève une grave erreur qui pourrait inspirer quelque défiance sur le reste; il n'y a pas d'islamisme à Tobolsk.) Il est malheureusement trop vrai que le Soudan a été rapidement islamisé, au témoignage des Pères Blancs, et l'on peut se demander, non sans angoisse, si le centre de l'Afrique pourra longtemps échapper au Coran.

Après ce tableau chargé de sombres couleurs et qu'on me passe le mot, poussé au noir, le père Charles a fait valoir, avec gros chiffres à l'appui, peut-être enflés, le mouvement ascensionnel des missions protestantes.

Je sais que cet étalage un peu trop complaisant est à la mode pour faire rougir les catholiques par comparaison et provoquer la réaction de leur générosité. Tant mieux si le spectacle de l'action pervertissante et nocive des riches missions protestantes, qui par exemple, ont trempé dans le kibangisme, suscite chez nous des élans de zèle, mais j'en connais qui trouvent exaspérante cette rhétorique de pessimisme.

Voici d'ailleurs la péroraison telle que l'a donnée, en la guillemettant, la *Métropole*:

« Pour tout ce qu'elle a souffert et pour tout ce que Dieu attend d'elle, pour tout ce qui la menace et pour tout ce qu'elle peut donner, je voudrais que nous traitions avec beaucoup de respect notre Afrique belge, et plus loin que l'horizon congolais, contre toutes les injustices et la longue tradition de dédain, je voudrais que nous aidions noblement et de tout cœur le peuple noir. »

\* \* \*

*Deuxième journée.* — Son début compléta la journée précédente par un exposé de M. l'abbé Alfred CORMAN, sur la mission au Congo, ce qu'elle est, son rôle. L'estimable auteur de l'*Annuaire des Missions catholiques au Congo*, ouvrage trop peu apprécié malgré sa perfection documentaire, a traité son sujet avec une rare compétence et dans un esprit de sage modération. Tout en marquant avec force l'œuvre surnaturelle de la mission, il a nettement insisté sur l'effort civilisateur qui doit asseoir le fondement de l'évangélisation. Tout en préconisant les groupements sélectionnés de néophytes pour leur permettre de réagir en corps contre l'influence délétère de l'ambiance païenne, il les limite avec prudence et n'entend pas qu'ils désorganisent le milieu indigène et entravent la mission gouvernementale. Sans vouloir rompre l'harmonie sociale entre néophytes et frères de race, il réclame énergiquement des lois contre l'adultère et la polygamie. Avec tous les bons esprits, il appelle de tous ses vœux l'ascension des noirs au sacerdoce catholique. Je résume l'essentiel, j'en dis assez pour faire admirer le juste équilibre de cette pensée maîtresse.

Après cela, l'ethnographie est entrée en scène et nul ne s'étonnera que des spécialistes, tels que MM. LOUWERS, auditeur au Conseil Colonial et HOORNAERT, secrétaire du Comité permanent du Congrès Colonial, jetant la sonde dans cette navrante question du fléau de la dépopulation, n'aient pas eu de peine à en mettre à nu les facteurs, bien connus d'ailleurs, avec une frappante précision. Ils ont diagnostiqué le mal, ils en ont recherché les remèdes. On pourra différer d'avis avec M. Hoornaert au sujet de la polygamie, sur la distinction qu'il établit entre la grande qu'il condamne plus sévèrement et la petite, dont il sous-évalue, peut-être, la nuisance. On tombera d'accord sur la conclusion, la nécessité de l'éliminer, grande et petite, de la combattre « sans rien brusquer ».

Pour ramener en un tableau d'ensemble, l'ethnographie du Congo, on eût difficilement trouvé parole plus avertie, plus savante, plus lumineuse que celle du distingué chef de section du Musée Colonial, le docteur J. MAES. Sur la situation du Congo, l'aspect du pays, sur les groupes ethniques, les pygmées, les négroïdes et les hamites, il a fourni les données du dernier état de la science avec une merveilleuse aisance de vulgarisation.

\* \* \*

*Troisième journée.* — C'était la journée économique.

Malgré l'inévitable sécheresse de ce sujet austère, qui relève de ce qu'on a méchamment appelé « la littérature ennuyeuse », chère à Paul Leroy Beaulieu et au comte d'Haussonville, c'est justice de reconnaître que M. FONTAINAS, professeur de l'Ecole supérieure de Commerce de Louvain, en traçant un bref aperçu des caractéris-

tiques générales de la situation économique, M. BERTOUILLE, secrétaire du Cabinet du ministre des Colonies, en exposant les grandes lignes de notre système d'organisation économique, M. LEPLAË, professeur à Louvain et directeur général au ministère des Colonies, en étudiant à fond l'organisation agricole, ont su, tous les trois, par leur maîtrise du sujet, par la lucidité de leur enseignement, intéresser et captiver même l'attention de leur auditoire, ravi de recevoir à si peu de frais une large initiation à ces questions épineuses et touffues.

Le comte RENAUD DE BRIEY, qui a pour spécialité de ne pas en avoir, tant il s'universalise, s'est longuement étendu, à la conférence vespérale, sur la main-d'œuvre, pour prôner, non pas, si j'ai bien compris, le travail forcé, condamné par une expérience séculaire, comme l'a surabondamment démontré M. Bannings, dans un mémoire justement célèbre, mais le travail obligatoire, l'impôt perçu en prestations de travail. Le comte de Briey, d'ailleurs, est toujours éloquent à souhait.

\* \* \*

La quatrième journée était consacrée à la politique et ce passionnant sujet était confié à deux hommes de valeur, parlant en connaisseurs, à deux professeurs éminents de l'Ecole supérieure de Commerce de Louvain, MM. DE JONGHE et COPPENS. De leurs doctes leçons qu'on suivait avec plaisir et confiance, je ne retiens que cette thèse fondamentale : la vraie politique indigène pour nous, n'est pas l'assimilation, pratiquée dans les colonies françaises, qui prétend établir une similitude complète entre Blancs et Noirs, ni l'émancipation, pratiquée dans les colonies anglaises, qui laisse les Noirs, regardés comme foncièrement différents de nous, se développer suivant leur rythme propre, mais la politique d'adaptation, juste milieu entre les deux extrêmes, art plutôt que science, qui fait de l'Etat colonisateur le tuteur du Noir et achemine l'indigène par étapes successives jusqu'à notre civilisation.

Quel plaisir il y aurait à promener le lecteur à l'Université coloniale, visitée par les Semainiers, sous la conduite de ce vieux boursard de Lemaire, qui plie les futurs coloniaux au régime congolais, jusqu'à les faire dormir sous le moustiquaire. Quel agrément il y aurait à explorer ensemble la Foire coloniale, les installations maritimes et à évoquer de piquants souvenirs! Mais en voilà assez pour assurer le lecteur que la VI<sup>e</sup> Semaine sociale Universitaire catholique dépassa le succès de ses devancières et justifie l'hommage qu'il ne faut pas marchandier à cette vaillante et intelligente jeunesse.

J. SCHYRGENS.

## Société des Nations.

Sir Arthur Salter étudie dans le *Times* ce qui a été fait par la S. D. N. dans le domaine de la reconstruction de l'Europe et analyse les résultats obtenus plus spécialement en ce qui regarde l'Autriche.

L'année 1922 avait été témoin d'un effondrement plus ou moins accentué de presque toutes les devises de l'Europe continentale, la Hollande, la Suisse, la Scandinavie, la Tchécoslovaquie et l'Espagne exceptées. Cet effondrement avait pris des proportions particulièrement terrifiantes en Pologne, en Autriche, en Allemagne, en Hongrie et en Russie.

Ce processus semblait devoir contaminer d'autres pays et rendre la stabilisation de leur monnaie bien plus difficile encore.

*Autriche.* — Les gouvernements nationaux étaient impuissants. Une action internationale s'imposait. La situation de l'Autriche paraissait, en effet, la plus désespérée. La couronne avait, à un certain moment, dégringolé plus bas que n'importe quelle autre « devise », le rouble excepté, aucun autre pays ne dépendant au même degré de l'importation des vivres et des matières brutes; la famine, la révolution, la débâcle finale guettaient l'Autriche.

La S. D. N. intervint. On sait comment elle visa à stabiliser la couronne : cessation immédiate de l'émission du papier-monnaie, mise en équilibre graduelle du budget. Pour combler les déficits durant la période des réformes, un emprunt extérieur fut émis que garantit la S. D. N.; de plus un Commissaire-général responsable devant la S. D. N. seulement fut nommé.

Celle-ci ne voulait assurer qu'une chose : la stabilité financière; peut être



pourrait-elle dans l'avenir, améliorer certains côtés de la situation économique, mais sa tâche fut jusqu'ici de nature exclusivement financière. Elle vient de passer en revue, par l'intermédiaire de sa commission des Finances, les résultats obtenus. Ils sont frappants.

De toutes les devises européennes, la couronne autrichienne a été depuis trois ans la plus stable, elle l'a été à l'égard de l'étalon d'or d'une façon absolue. Elle est garantie de façon très sérieuse, la couverture métallique (et en devises étrangères) dépassant de beaucoup les stipulations des statuts de la nouvelle banque nationale approuvée par Genève. Non moins remarquables sont les résultats budgétaires : le budget de 1923 se soldait, comme on l'avait prévu, par un déficit, en 1924 et 1925, il y a eu des excédents. Résultat : la plus grande partie de l'emprunt extérieur qu'on avait supposé devoir combler les déficits a pu servir à augmenter les ressources générales du pays. Des résultats analogues ont été, il convient de l'ajouter, obtenus, en Hongrie, et on peut en conclure que, si l'objet direct de ces sortes d'emprunts est de combler les déficits budgétaires au cours de la période de réformes, leur utilité véritable git en ce qu'ils font revenir la confiance — et grâce au retour de celle-ci, les ressources intérieures du pays suffisent rapidement aux besoins internes. Somme toute, dans le domaine de la stabilité monétaire et de l'équilibre budgétaire, les résultats atteints ont dépassé toutes les prévisions.

La S. D. N., bien que responsable de la situation financière seule, n'a pas voulu négliger la situation économique autrichienne.

Deux économistes jouissant d'une réputation mondiale (MM. Layton et Rist) furent invités à l'étudier et viennent de déposer leur rapport. Il a été publié tout récemment et dépeint l'Autriche du point de vue économique en termes mesurés et avec une haute compétence. Il devrait mettre fin au pessimisme exagéré. Il répond de façon rassurante à la question si la stabilité financière peut être mise en danger par la situation économique. Dans la population ouvrière, affirme-t-il, le *standard of living* a monté; en ce qui concerne les ouvriers non-qualifiés, il est au-dessus de celui d'avant-guerre; il en est de même de la classe paysanne. Pour la classe moyen-neil y a aussi quelque amélioration, si on compare 1925 aux premières années d'après-guerre. Au cours des trois dernières, la production industrielle a crû. L'augmentation du chômage est expliquée de façon rassurante (aux dernières nouvelles, le nombre des chômeurs est en décroissance). Il serait faux de dire que Vienne n'est plus à même d'apporter sa part à la vie économique du pays, et ses fonctions les plus essentielles sont de la même importance que naguère.

D'autre part, le rapport constate : 1° que le commerce extérieur de l'Autriche est dans une grande mesure contrerçarré par les tarifs douaniers; 2° que pour que son industrie continue à exister, l'Autriche a toujours besoin de crédits commerciaux extérieurs. Le premier point, problème d'une immense difficulté, est à l'heure actuelle étudié par la Commission économique de la S. D. N. Toutes prédictions à cet égard sont prématurées. Le second point a été examiné avec la plus grande attention, et c'est là qu'il faut vraisemblablement chercher l'explication de la prudence avec laquelle la S. D. N. a arrêté les détails de la suppression graduelle du contrôle financier et des conditions spéciales stipulées à cet égard par le Conseil, conditions qui donnent de très importantes garanties nouvelles pour la période la plus critique, celle qui suivra immédiatement la retraite du commissaire général (au milieu de 1926). Le gouvernement a déjà demandé à cet égard l'assentiment du Parlement autrichien.

*Hongrie.* — Sa situation, bien que pays agricole et dès lors dans une position plus avantageuse que l'Autriche, était quand même très critique à la fin de 1923.

Le contrôle de la S. D. N. a commencé en mai 1924. Résultats : le déficit prévu de 100,000,000 de couronnes pour l'exercice 1<sup>er</sup> juillet 1924-30 juin 1925, déficit que devait parer un emprunt de reconstruction fit place à un excédent de 63 millions. La couronne stabilisée par rapport à la livre sterling, celle-ci étant aujourd'hui au pair, est aussi à base d'or. Si du point de vue politique la question du contrôle de la S. D. N. a été plus difficile au début qu'en Autriche, les succès politiques obtenus ont été considérable, et, à l'occasion des négociations, bien des questions litigieuses entre la Hongrie et ses voisins ont trouvé une solution. Notons encore que le principe des « transferts » dans le problème des réparations a été appliqué pour la première fois en Hongrie et a servi de précédent pour le plan Dawes.

*Europe orientale.* — Le troisième grand effort de la S. D. N. a été d'ordre différent. Il ne visait pas, cette fois, à un assainissement général des finances; il devait aider un pays — la Grèce — à venir à bout de difficultés de nature anormale et transitoire.

Il y a, dans l'histoire, peu de déplacements de peuples comparables à celui produit pour la dernière guerre gréco-turque. La Grèce seule était impuissante. La S. D. N. émit un emprunt de 10 millions de livres sterling, et 700,000 réfugiés sur 1,200,000 ont été domiciliés dans les campagnes ou dans de petites agglomérations urbaines près d'Athènes. La S. D. N. n'a

pas demandé le contrôle du budget grec ou de la monnaie grecque, et ne porte donc pas la responsabilité de la baisse récente du drachme.

Le problème allemand, certainement le plus grand des problèmes économiques d'après-guerre et de proportion bien supérieures à ceux de Hongrie et d'Autriche, s'il se distingue de ces derniers sous certains rapports et notamment sous celui du rôle primordial qu'jouaient dans la crise allemande les engagements extérieurs, facteur subsidiaire en Autriche et en Hongrie, n'en avait pas moins beaucoup d'analogie avec ces deux autres situations. La solution trouvée est donc redevable de beaucoup à celles qui l'avaient précédée à Vienne et à Budapest.

L'effort polonais pour restaurer une monnaie complètement dépréciée sans assistance extérieure, effort très remarquable, s'appuie aussi en grande partie sur l'expérience autrichienne. Il n'est pas encore interdit d'espérer qu'il pourra être couronné d'un complet succès.

Le reste de l'Europe, aidé par la restauration des pays dont la monnaie avait été le plus « dévalorisée », a tâché d'arriver à la stabilité par ses propres moyens.

Les principes de la Conférence de Bruxelles, de 1920, se sont graduellement imposés aux ministres des Finances. Ils avaient semblé utopiques en 1921; 1922 fut témoin de tentatives faites pour les mettre en pratique et bientôt abandonnées; 1923 a vu des progrès réels; aujourd'hui, nous sommes près du but à atteindre. Quel changement frappant en deux ans! Toutes les « devises » qui, en 1922, étaient absolument dépréciées, sont aujourd'hui à base d'or; celles de la Hollande, de la Suède, de la Suisse, des pays baltiques sont stables; en France, en Belgique, en Italie la dépréciation, ces temps derniers, ne s'est effectuée que dans d'étroites limites, la monnaie yougoslave s'est améliorée, celle de la Roumanie et de la Bulgarie reste stable depuis quelques années; le drachme grec seul a sérieusement fléchi. La fluctuation des changes, naguère le plus formidable de tous les obstacles à un relèvement européen, ne joue plus, dans le commerce international, le rôle d'un facteur sérieux.

Aujourd'hui, il n'est pas en Europe un seul budget qui ne soit dans une situation meilleure qu'il y a deux ans. En 1924, la dette publique a diminué dans onze Etats.

L'assainissement économique est un processus plus lent que celui des finances. Mais là aussi, la tendance générale est rassurante.

Les exportations de tous les pays d'Europe étaient, en 1924, supérieures à ce qu'elles furent en 1923.

Pour la production, il semble certain que dans une grande partie de l'Europe elle est arrivée au niveau d'avant-guerre. Beaucoup de problèmes économiques très difficiles n'en restent pas moins à résoudre. Les changes se sont stabilisés, mais les tarifs douaniers oscillent et montent. Des relations anormales entre l'offre et la demande, relations anormales dont le chômage est la manifestation visible, pèsent sur la prospérité et en abaissent le niveau dans une grande partie de l'Europe. Les rapports entre le capital et le travail deviennent de plus en plus difficiles. De multiples facteurs — les traditions, les règlements des unions ouvrières, les décrets des gouvernements — rendent lente et pénible l'adaptation aux besoins nouveaux. Par l'intermédiaire de sa commission économique la S. D. N. a esquissé là aussi un commencement de solution. Aujourd'hui, elle se demande jusqu'à quel point une conférence économique internationale pourrait, en concentrant sur ce point l'opinion mondiale, faire pour le relèvement économique ce que la conférence de Bruxelles a pu faire pour l'assainissement financier, en en indiquant la voie.

Sir Arthur Salter trouve « étonnant » le changement qui s'est produit depuis deux ans dans le domaine monétaire et, en particulier, le fait que les devises les plus dépréciées en 1922 soient aujourd'hui à base d'or. Il nous permettra de lui dire que, pour prendre deux pays seulement, le zloty polonais représente exactement un million huit cent mille marks polonais, et que le Reichsmark de nos jours (ci-devant *rentenmark*) s'est « stabilisé » sur la base de mille milliards de marks allemands, qu'il a ainsi absorbés. Si je devais à Sir Arthur dix millions de francs et lui offrir, à la place, un centime, ma situation deviendrait vraisemblablement tout à fait brillante, mais je ne crois pas qu'il s'accommoderait d'une telle solution; à plus forte raison qu'il tomberait en admiration devant ma prospérité ultérieure. Or c'est exactement ce qu'ont fait les pays dont il trouve étonnant « le relèvement ». Il rappelle ici irrésistiblement, qu'il nous pardonne ce rapprochement, le camarade Rykoff, président du conseil des commissaires du peuple de l'Union soviétique, déclarant à Tiflis, il y a quelques mois devant le Congrès des Soviets, que de tous les pays la Russie est le seul qui n'ait pas de dettes extérieures!

Comte P.



# CHRONIQUE NOTARIALE

Étude du notaire SWOLFS, à Bruxelles,  
rue Marie-Christine, 164.

Le dit notaire adjudgera :  
A. — le mardi 27 octobre 1925 en la Salle des  
ventes par notaires, à Bruxelles :

## Commune de Schaerbeek

**UNE VASTE PROPRIÉTÉ** comprenant bu-  
reau avec étage bien éclairé et aéré et beau terrain,  
sise rue Auguste Lambiotte n.77, contenant 3 ares  
7 cent. 75 dm.

### LIBRE D'OCCUPATION

L'acquéreur aura la faculté de reprendre le maté-  
riel fixe et mobile se trouvant dans la propriété,  
propre à la fabrication des appareils électriques.

## Ville de Bruxelles (Ancien L. eken).

**UNE MAISON DE COMMERCE** sise rue de  
Molenbeek n. 31 contenant 2 ares 14 cent.

En partie occupée sans bail et en partie libre d'oc-  
cupation.

B. — le jeudi 22 octobre 1925, en l'établissement  
tenu par M. Michiels à l'angle de la place Emile

Bockstaël et de la rue Fransman à Bruxelles-Laeken

**Ville de Bruxelles (Ancien Laeken)**

**UNE BONNE MAISON DE COMMERCE**  
sise à l'angle de la rue du Siphon où elle porte le  
n. 86 et de la rue Ter Gast, n. 44.  
Portée au prix modique de 45.000 francs.

Étude de M<sup>e</sup> Pierre GERARD, notaire  
à Philippeville.

## Commune de Cerfontaine Vente importante de Futaie

Le jeudi 22 octobre 1925, à 2 heures et demie,  
en la salle communale de Cerfontaine,

M<sup>e</sup> Pierre GERARD, notaire, à Philippeville,  
exposera en vente

## 64 lots de magnifique futaie et un lot de baliveaux

croissant dans la coupe « Mauvaise Basse ».  
Grande facilité de transport.

S'adresser aux gardes Blaise et Tolbecq, à Cer-  
fontaine.

Catalogues en l'étude du dit notaire GERARD  
et au secrétariat communal.

Étude de M<sup>e</sup> LAURENT, notaire à Beauraing.

## A vendre à Waulsort, MAGNIFIQUE VILLA à front de Meuse UNE FERME-PLAISANCE avec grand terrain

Renseignements en l'étude.

Étude du notaire Félix HAP, notaire à Etterbeek,  
508, chaussée de Wavre.

Le notaire HAP prédit procédera le lundi 19 oc-  
tobre 1925, en la salle des ventes par notaires, rue  
du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles, à la vente  
publique de l'immeuble suivant :

### Commune de Jette-Saint-Pierre

**BELLE MAISON DE RENTIER** à 1 étage et  
grand jardin, sise rue Ferdinand Lenoir, 24, façade  
5 m. 45 cm., contenant 2 ares 27 ca. 84 dma.

Occupation : le rez-de-chaussée occupé sans bail  
moyennant 300 francs par mois; le surplus sera  
libre deux mois après l'adjudication.

A paumer : 65.000 francs

Visites : mardis et jeudis de 2 à 4 heures.



**COMPTOIR  
D'OPTIQUE**



**Maison BLAISE**

FONDÉE EN 1885

46, RUE DE LA PAIX IXLLES-BRUXELLES

Lunetterie française et américaine. Exécution rapide  
et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 49  
**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE**

**Décoration**

**G. Veraart**

25, Place Van Meyel, ETTERBEEK (Bruxelles)

PEINTURE — DÉCOR  
AMEUBLEMENT

ENTREPRISE GÉNÉRALE  
DE DÉCORATION INTÉRIEURE

LIBRAIRIE SAINT-LUC

**MAISON LIELENS**

R. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.

26, rue de la Montagne BRUXELLES

Missale romanum. — Breviarum romanum.  
— Livres liturgiques. — Ascétisme. —  
Grand choix de livres de prières et de  
chapelets. — Imagerie religieuse. —  
Cachets de 1<sup>re</sup> communion.

Typographie — Lithographie. — Reliures.

**Michel Swartenbroeckx**

AGENT DE CHANGE AGRÉÉ

ORDRES DE BOURSE  
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS  
DE PREMIER ORDRE  
Circularie privée gratuite sur demande

**22, rue Royale (Parc), BRUXELLES**

Téléphone 209.06      Adresse Télégraphique Swartbourse-Bruxelles      Compte chèque postal 126,202

ORFÈVRE

**Christofle**

ORFÈVRE ARGENTÉE ET  
DORÉE — ORFÈVRE D'AR-  
GENT — SERVICES DE TABLE  
— SERVICES A THÉ —  
— SURTOUT CANDÉLABRES —  
CADEAUX ET CORBEILLES  
DE MARIAGE  
— COUPES DE SPORTS —

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies  
— Téléphone 177.87 —



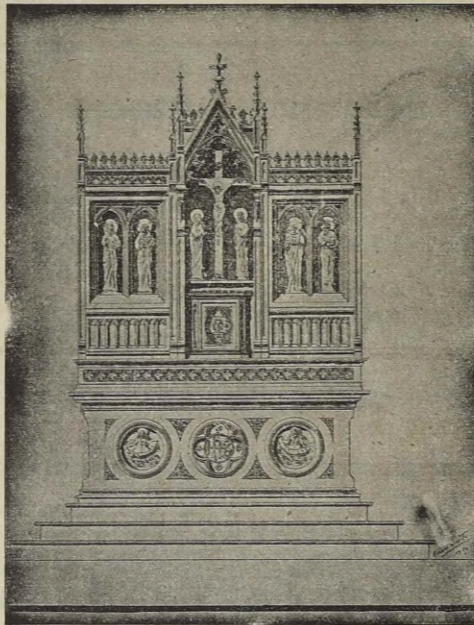
GRANDS ATELIERS D'ART RELIGIEUX

# COMPAGNIE DES ARTS

POPPE & C<sup>ie</sup>, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL ; 3,000,000 DE FRANCS



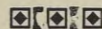
Spécialisés pour l'exécution de tous travaux de  
MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE  
--- PEINTURES RELIGIEUSES ---  
TABLEAUX — DÉCORATION MURALE  
STATUAIRE — BRONZE, CUIVRE, etc.  
EN TOUTES MATIÈRES ET EN TOUS STYLES



PRIX — DESSINS — DEVIS — VISITES  
Gratis sur demande



ENTREPRISES GÉNÉRALES (Belgique, Étranger)  
FOURNITURES COMPLÈTES  
pour ÉGLISES, CHAPELLES ET SACRISTIE

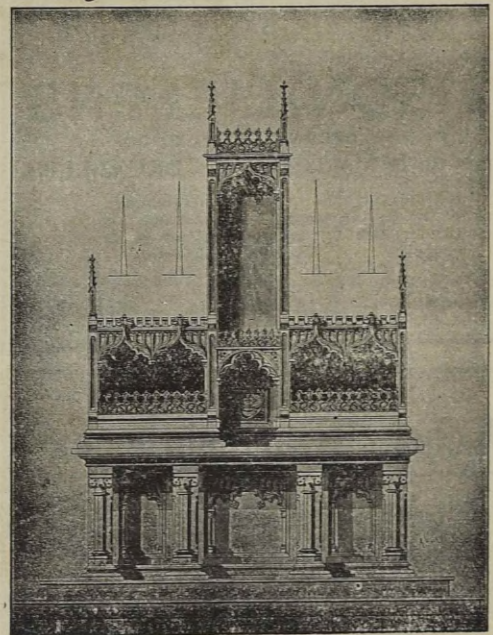
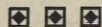


STUDIO — ATELIERS — BUREAUX

15, 17, 19, rue de la Croix-de-Pierre

BRUXELLES — Téléph. : 479.60-483.11

Adresse télégraphique : Artes-Bruxelles  
Comptes Chèques Postaux n° 1057-27





PARENTS CHRÉTIENS

**LE COLLÈGE SAINT-QUIRIN, A HUY,**  
vous offre le pensionnat idéal que vous cherchez pour vos enfants

**Situation hygiénique** sur les coteaux dominant la pittoresque vallée de la Meuse ;  
**Communications rapides et faciles** avec tous les points du pays ;  
**Pension soignée.** Installations modernes. Entretien de l'internat et service des cuisines confiés à des religieuses ;  
**Études réputées,** comprenant le cycle complet des humanités anciennes et modernes avec classes préparatoires ;  
**Éducation distinguée** et foncièrement chrétienne.

◆ ◆ DEMANDEZ LE PROSPECTUS AU DIRECTEUR : ABBÉ L. VANDERHOVEN ◆ ◆

**Voyages Belges**

36, boulevard M. Lemonnier

**BRUXELLES**

Voyages individuels et collectifs à forfait et en tous pays  
**Une Semaine à la Côte d'Azur : 650 francs**

Prix comprenant chemin de fer, hôtels, excursions en auto-car, pourboires et taxes. — Départs à volonté.

**Rome et l'Année Sainte 1925**

Départ accompagné toutes les semaines à partir du **21 décembre 1924.**

Journal envoyé, à titre gracieux, sur demande, à tous les lecteurs de la **Revue Catholique.**

**CORONA**

DEPUIS 18 ANS

ELLE MONTRE LE CHEMIN DU  
**PROGRÈS**

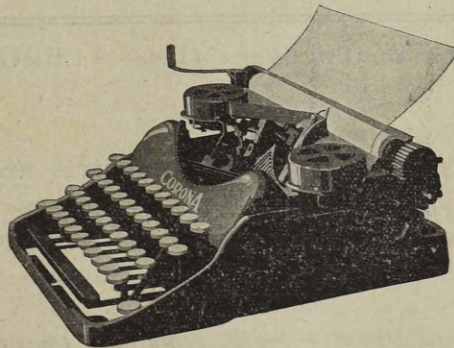
**La CORONA-QUATRE**

dernière création de la Famille CORONA, est la première machine à écrire qui, sous une forme portable, offre tous les avantages d'une grosse machine de bureau, tout en coûtant

**40** <sup>0</sup>/<sub>0</sub> moins cher.

**La CORONA-QUATRE**

est unique dans son genre, elle est sans concurrence.



**La CORONA-QUATRE**

Clavier **STANDARD** à 4 rangées de touches.

Ruban **STANDARD** de 11 mètres.

Chariot de 25 centimètres.

Vitesse illimitée.

Gr<sup>de</sup> puissance de frappe.

Toucher léger. Marche silencieuse.

**SOLIDITÉ à toute ÉPREUVE**

attestée par 18 années de succès et près d'un **MILLION** de références.

DEMANDEZ CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATUIT aux Agents Généraux pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg :  
**ÉTABLISSEMENTS O. VANHOECKE, 45, Marché-au-Charbon, 45, BRUXELLES**



**CHOCOLAT****DU C ANVERS**LA GRANDE  
MARQUE BELGELa marque qui se trouve sur tous nos  
Gramophones et Disques*C'est le symbole de la suprématie*Demandez nos catalogues et l'adresse  
du revendeur le plus proche.**C<sup>ie</sup> française du Gramophone**

BRUXELLES

171, boulevard Maurice Lemonnier

65, rue de l'Ecuyer

42, place de Meir. Anvers.

Maison fondée en 1873 VAN CAMPENHOUT Frères et Sœurs

**François VAN NES Successeur**

13, Rue de la Colline, 13 -- BRUXELLES -- Téléph. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE  
FABRIQUE DE RÉGISTRES — COPIE-LETTRÉS  
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES.

Usine électrique : 36, Rue Vanderstraeten, 36, Molenbeek-Bruxelles

**"NUGGET"**  
POLISH POUR CHAUSSURES

ENCAUSTIQUE

**POLIFLOR**LA MAISON DU TAPIS  
**BENEZRA**

41-43, Rue de l'Ecuyer, 41-43 - BRUXELLES

TAPIS D'ORIENT, ANCIENS et MODERNES.  
— MOQUETTES UNIES tous les tons. —  
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS  
— (divers dessins et toutes largeurs). —CARPETTES DES FLANDRES ET AUTRES  
— — (imitation parfaite de l'Orient). — —  
TAPIS D'AVIGNON UNIS ET A DESSINS.*Les prix défient à qualité égale toute concurrence.*

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS